



45

Dossier

Santé

“ Il faut inventer
la médecine
de demain ”

Entretien avec François Bonneau
président de la région Centre-Val de Loire.

P18-19

P11



■ L'APIRJSO LA COURONNERIE
accompagner la vie

P13



■ La ruche connectée du
Label Abeille

P16



■ Les vignerons en biodynamie se
rassemblent dans le Val de Loire

P28



■ La Fabrique Opéra Val de Loire
réenchante *La Traviata*



édito

“

Ce nouveau numéro est spécial pour l'équipe de L'Épicentre et, nous l'espérons, pour vous aussi, chers lecteurs.

S'il n'est pas tout à fait une « naissance », puisque nous sortons ce mois-ci le numéro 174 de notre édition du Loir-et-Cher, nous pourrions aisément le qualifier - sans récupération aucune, mais plutôt comme un clin d'œil à l'année exceptionnelle qui vient de se dérouler en Val de Loire - de « Renaissance » !

« Renaissance » comme renouveau de notre projet éditorial : valoriser les initiatives des femmes et des hommes du territoire, de celles et ceux qui font « avancer les choses ». Mettre en lumière, sans angélisme mais avec optimisme, les entreprises et les projets porteurs. Porteurs de nouveaux emplois, porteurs d'innovation, porteurs de lien social.

Nouveau projet numérique également, avec le lancement il y a quelques semaines de notre site internet : lepcentre.online. Être au plus proche de vous, vous accompagner au réveil, au bureau ou en pause déjeuner, vous délivrer une actualité au jour le jour... c'est ce qui a motivé ce lancement.

Pour autant, nous croyons au mix « print + digital ». Le support papier que vous tenez entre vos mains, nous permet de vous livrer des contenus enrichis et approfondis. Avouons-le, qui parmi nous n'a jamais imprimé un dossier qui dépasse les trois pages ? Le papier offre un meilleur confort de lecture, il matérialise l'échange, il sollicite les sens. Et il dure dans le temps, ce qui correspond parfaitement à notre périodicité mensuelle. Et puis, ne dit-on pas que l'une des découvertes qui eut le plus d'impact sur les hommes de la « Renaissance » justement, fût la découverte de l'imprimerie ?

Dans nos éditions « papier », à chaque numéro, un grand thème sera approfondi. Cette fois, nous traitons de la santé sur le territoire « **Comment inventer la médecine de demain ?** » « **Quelles actions à mettre en œuvre pour attirer plus de médecins dans la Région ?** » « **Comment je peux agir en entreprise pour garantir la santé, le bien-être et la sécurité de mes employés ?** ».

Nous sommes allés à la rencontre des acteurs privés et publics de la région, qui œuvrent au quotidien dans ce domaine.

« Renaissance » enfin comme rayonnement sur un nouveau territoire. Ce numéro est spécial puisqu'il est le premier de nos éditions de l'Indre-et-Loire et du Loiret. Depuis longtemps, il existe de nombreuses synergies culturelles, des échanges commerciaux, des similitudes géographiques entre ces trois départements de l'axe ligérien que sont l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret. C'est cette histoire, cette culture et ces ambitions et projets communs qui nous ont amenés à étendre notre couverture et notre diffusion à ces nouveaux territoires du Val de Loire.

Nous espérons faire une longue route à vos côtés, en vous faisant partager nos découvertes et en décryptant pour vous toute l'actualité économique et sociétale de nos territoires !

La Rédaction

”



MÉCÈNE
POUR LE
DÉPARTEMENT
LOIRET

MON TERRITOIRE MON AVENIR

DEVENEZ MÉCÈNE

MONTREZ VOTRE ENGAGEMENT

POUR RÉPONDRE AUX GRANDS DÉFIS DE LA SOCIÉTÉ
EN DEVENANT ACTEUR DE VOTRE TERRITOIRE !

Loiret
votre Département

INNOVER, ACCOMPAGNER, VALORISER, DÉVELOPPER
ENGAGEZ-VOUS À NOS CÔTÉS • Sylvie Herdhuin : 02 38 25 44 80



Un nouveau Président à la tête de la Jeune Chambre Économique d'Orléans

Cédric Louisy-Louis, a été élu pour diriger l'association de jeunes citoyens actifs de 18 à 40 ans du territoire orléanais durant les 12 prochains mois.



© JCE Orléans

Chaque année un nouveau membre est élu à la présidence de l'association locale. Un changement voulu par le mouvement qui a parmi ses missions de former ses membres à la prise de responsabilité et à l'engagement citoyen. C'est donc Cédric Louisy-Louis qui a été élu président le 20 décembre dernier. Le coach consultant dans le secteur de la santé de 37 ans était auparavant VP Communication puis VP Développement en 2019 au sein de la JCE.

Cédric Louisy-Louis sera épaulé par 8 autres membres du bureau. « Nous prévoyons d'orienter nos projets sur le thème national de notre mouvement en l'adaptant à nos problématiques locales : l'optimisation des ressources pour allier un développement durable et économique », explique le nouveau président.

À propos de la Jeune Chambre Économique Française :

La JCEF est un mouvement composé d'hommes et de femmes de 18

à 40 ans. Ces derniers s'engagent afin de contribuer à l'évolution de la société et de ses individus par la mise en place de projets d'ordre économique, social, et communautaire. En France, la JCEF est composée de 1500 jeunes citoyens actifs, d'horizons sociaux-professionnels variés.

46 Ter rue Sainte-Catherine
45000 Orléans
www.jce-orleans.fr

Cédric Louisy-Louis.

Lancement du GPA 45

La CPME lance le GPA 45 afin d'accompagner gratuitement et en totale confidentialité les dirigeants d'entreprise en difficulté. Animé par des experts jeunes retraités (chef d'entreprise, expert-comptable, avocat, notaire, banquier, cadre du groupe EGEE, huissier de justice, juge

au Tribunal de Commerce, ...). Créé à l'origine en 2016 en Loir-et-Cher, le GPA actif maintenant dans le département du Loiret est présidé par Jean-Claude Turibe. Dans sa démarche confidentielle, le GPA 45 est en capacité de proposer, outre son expertise gratuite, une aide

financière émanant des collectivités territoriales : REVICENTRE (DIRRECTE et DEV'UP), Initiative Loiret et Boutique de Gestion (BGE), mais aussi un soutien psychologique avec APESA. : 02 38 54 01 01
contact@gpa45.fr

FFB 45 et AFPA : partenariat pour l'emploi

La directrice de l'AFpa* pour le Loiret et le Loir-et-Cher, Valérie Girard, et la présidente de la Fédération du Loiret, Aline Mériaux, ont signé une convention de partenariat, avec pour objectif de favoriser l'emploi dans ce secteur d'activités en tension.

Près de 400 offres seraient en effet non pourvues dans le Loiret alors que le secteur affiche une croissance de 1,6 %. Le partenariat a donc pour objectif d'attirer de nouveaux candidats à la formation, de faciliter les périodes de stage en entreprise et, enfin, de favoriser les rencontres entre stagiaires et artisans.

Actuellement, 24 réfugiés venus du Soudan, d'Érythrée ou d'Afghanistan sont formés aux métiers de maçon, peintre et plombier, dans le cadre du dispositif HOPE (Hébergement, Orien-



Valérie Girard et Aline Mériaux.

tation, Parcours vers l'Emploi). La FFB s'engage à mettre ces stagiaires en relation avec ses entreprises adhérentes afin qu'ils décrochent un emploi.

Ce fut l'occasion pour Aline Mériaux de remettre à L'AFPA, au nom de la fondation FFB, une subvention de 10 000 € afin de cofinancer :

- le recrutement d'un chargé d'ac-

compagnement des réfugiés,

- le financement de permis AM et brevets de sécurité routière
- l'acquisition de quatre vélos électriques pour faciliter la mobilité des apprenants vers leurs lieux de stage.

*Focus sur l'AFPA : l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes a pour mission d'accompagner les demandeurs d'emploi et les salariés sans discrimination à toutes les périodes de leur vie professionnelle (insertion, reconversion, professionnalisation). Elle a plusieurs objectifs : la lutte contre le chômage de masse, l'aide au retour à l'emploi durable, la lutte contre l'exclusion des individus, les inégalités sociales : l'accès à la formation ou à l'accompagnement pour tous, l'équité, et la sécurisation des parcours de vie.

FFB 45

45 rue Jacques Charles
45160 Olivet

FORMASAT, portes ouvertes

FORMASAT, organisme de formation par alternance (apprentissage et formation professionnelle) des métiers du sport et de l'animation en Centre-Val de Loire, organise des portes ouvertes les vendredi 07 et samedi 08 février à Saint-Jean-le-Blanc. Ces deux jours permettront au public de découvrir les métiers et les formations dans les domaines du sport et de l'animation, d'échanger avec les équipes pédagogique et administrative et de visiter les locaux. Les visiteurs se renseigneront et seront accompagnés à travers plusieurs ateliers : des espaces

dédiés à la prise d'informations sur l'ensemble des formations proposées (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, titres professionnels, préformation), une salle multimédia pour créer son espace de candidature, un accompagnement dans la recherche de structure d'alternance et d'aide à l'emploi et la présentation de nouvelles formations complémentaires et ouvertes à tous dans les domaines du management et du numérique.

www.formasat.fr





CHACQUE ANNÉE, 65 000⁽¹⁾ ACCIDENTS OCULAIRES,
DONT PLUS DE 18 000⁽²⁾ AVEC ARRÊT DE TRAVAIL...

La vue de vos salariés est précieuse.

Le premier geste pour la protéger, c'est de la contrôler.



Proposez à vos salariés un contrôle visuel, réalisé en 15 min, directement dans vos locaux :

- **Des contrôles visuels individuels** pour faire le point sur leur vue et adopter les bons réflexes au travail.
- **Des solutions d'équipement professionnel** pour protéger, améliorer et soulager la vue de vos collaborateurs.



**ESSILOR®
PRO-OFFICE**

Soulager et protéger les yeux du travail quotidien sur écran.



**ESSILOR®
PRO-DRIVER**

Améliorer la vision et limiter les éblouissements durant la conduite.



**ESSILOR®
PRO-SAFETY**

Protection industrielle : pour ne plus choisir entre correction et protection.



Contactez **Khalida**,
notre **Responsable Service Entreprises**,
pour mettre en place une journée
de dépistage dans vos locaux

Krys Optique Pellé

26, rue de la République à Orléans

Tél. : 02 38 78 08 78 | optique@pelle.fr

Krys™

**Vous allez
vous aimer**

CE CONTRÔLE VISUEL NE CONSTITUE PAS UN EXAMEN MÉDICAL. UNE CONSULTATION RÉGULIÈRE CHEZ L'OPHTALMOLOGISTE EST RECOMMANDÉE.
(1) Source mutuelle Préviadiès. (2) Source INRS. DISPOSITIFS MÉDICAUX. CONSULTEZ VOTRE OPHTALMOLOGISTE OU VOTRE OPTICIEN POUR PLUS D'INFORMATIONS. © Essilor International - RCS Créteil 439 769 654. Sous réserve d'erreurs typographiques, images non contractuelles. Toutes les marques citées appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Crédits photos : DR. 10920 - GE Communication pour Essilor. 02-2020.

Aymeric Libeau transforme votre vieille Twingo en voiture électrique

En 4 heures et pour 5000 euros, Transition One remplace le moteur thermique des petites voitures par un groupe propulseur électrique. La phase industrielle s'annonce.

Les alchimistes ont longtemps essayé de transformer le plomb en or ; Aymeric Libeau, lui, a trouvé comment transformer les polluants moteurs de nos voitures en machines propres. La solution s'appelle « rétrofit », ou réaménagement en français, et pourrait bien lui rapporter de l'or. Il s'agit tout simplement d'installer un moteur électrique et ses batteries à la place du moteur thermique d'une voiture. Une solution déjà proposée pour des véhicules de collection mais à des prix... haut de gamme ! Aymeric Libeau vise, lui, le marché des petites voitures d'occasion avec des tarifs accessibles et des processus industrialisés. « Nous sommes en mesure d'installer un moteur électrique sur une Twingo ou une Fiat 500 en quatre heures et pour 5000 €, déduction faite des aides d'État », explique-t-il.

Tel est l'objectif fixé dès que le décret autorisant la conversion à l'électrique des véhicules d'occasion aura été promulgué. Ce qui ne devrait pas tarder car une réponse est attendue de la Commission européenne pour le 13 février. « Nous pourrions alors passer en phase industrielle en obtenant les homologations par séries pour plusieurs modèles les plus courants », annonce Aymeric Libeau.



Aymeric Libeau à son bureau au Lab'O d'Orléans et un atelier sur la zone industrielle d'Ormes.

“ Il s'agit tout simplement d'installer un moteur électrique et ses batteries à la place du moteur thermique d'une voiture ”

Essais concluants à Orléans

Les deux prototypes déjà réalisés, une Twingo et une Fiat 500, ont été présentés le 11 janvier sur la place de la République à Orléans. 150 personnes les ont essayés et sont revenues enthousiastes. Au catalogue de Transition One figurent d'autres modèles prêts à être transformés : Toyota Aygo, Citroën C1, Peugeot 107 et Volkswagen Polo.

L'idée d'adapter le « rétrofit » aux petites voitures est venue à Aymeric Libeau le 6 juillet 2017, à 15h précisément, se souvient-il. « J'étais au volant et j'écoutais à la radio Nicolas Hulot présenter son plan climat. Je me suis dit qu'il fallait accélérer le passage au véhicule électrique

en le rendant accessible à tous, donc moins coûteux et pour les voitures les plus répandues. Après, il a fallu beaucoup travailler... »

Aymeric Libeau n'est pourtant ni garagiste, ni concessionnaire automobile. Informaticien de formation, spécialisé dans les réseaux locaux, il a été l'un des fondateurs en 1993 de Pentalog, la société de services informatiques basée à la Chapelle-Saint-Mesmin qui emploie 1000 développeurs dans le monde. Il l'a quitté en février 2018 pour créer Transition One. « J'ai étudié toute la faisabilité technique en concertation avec l'école d'ingénieurs Polytech avant de monter le premier

prototype », rappelle-t-il.

Norauto et Midas intéressés

Pour mener à bien son projet, Aymeric Libeau a réalisé une première levée de fonds de 250 000 € à la création de Transition One. Il lance aujourd'hui une deuxième opération de collecte de capitaux à hauteur de 8 M€ afin de passer à la phase industrielle et de créer un réseau de partenaires agréés. De grands opérateurs suivent de près l'initiative de l'entrepreneur orléanais. Dès la première levée de fonds, le groupe Mobivia a soutenu Transition One. Derrière ce nom peu connu du grand public sont regrou-

pées de grandes enseignes spécialisées dans l'entretien des véhicules comme Norauto et Midas avec plus de 2 000 ateliers et magasins automobiles. De quoi imaginer d'importants développements pour la startup orléanaise dans un avenir pas si lointain. Un avenir où la fumée des pots d'échappement aura peut-être cédé la place à un peu plus d'oxygène.

1 rue du champ de Mars
45000 Orléans
www.transition-one.fr

EA CVL : croire en la force du handicap

Les anciens ateliers protégés de la Couronnerie ont été repris il y a près de deux ans. Rebaptisés Entreprise Adaptée Centre-Val de Loire (EACVL), ils proposent aujourd'hui trois types de services aux entreprises et aux particuliers.



Une entreprise adaptée permet à un travailleur handicapé d'exercer une activité professionnelle dans des conditions adaptées à ses capacités. « Dans une entreprise adaptée, les salariés qui sont en situation de handicap sont des travailleurs comme les autres, ils sont juste plus fragiles, explique Philippe Balin, président de l'EA. Reprendre les ateliers de la Couronnerie a été un vrai challenge : de la structure dépendait l'emploi d'une centaine de salariés en situation de handicap alors que sa situation économique n'était guère florissante. Il a fallu créer un nouveau projet d'entreprise, permettant de garantir le travail de l'ensemble des collaborateurs. »

Trois branches d'activités

Ainsi, aujourd'hui, l'EACVL propose trois grands types de services.

D'abord, la restauration, dirigée par Renaud Portier. Une dizaine de personnes en situation de handicap prépare chaque jour 1100 repas livrés dans les établissements médico-sociaux, des Centres communaux d'action sociale (CCAS), des entreprises. Les salariés de l'EACVL peuvent aussi intervenir directement sur le site des entreprises. « L'objectif pour la fin de l'année est d'atteindre les 1500 repas par jour. Un grand projet est en cours de discussion : le portage de repas à domicile, en lien avec le groupe La Poste », annonce David Languille, directeur EACVL.

Deuxième service proposé par l'EACVL : l'imprimerie, dirigée par Laurie Lupfer. L'EACVL imprime tout type de visuel sur tout type de support (textile, papier, PLEXI...), pour les particuliers comme pour les entreprises, « avec un niveau de qualité remarquable ». L'EA reproduit même des œuvres d'art pour les grands musées, une opération valorisante pour les équipes tant « c'est plutôt rare de pouvoir



réaliser ce type de prestations », commente David Languille. L'entreprise peut également prendre en charge un publi-postage, de l'impression du document au départ vers La Poste, en passant par la mise sous pli.

Troisième service : la cosmétique, dirigée par Sébastien Gratiot. Du conditionnement, mais pas que ! L'EACVL peut aussi gérer le contrôle qualité et la remise en conformité des produits, notamment ceux fabriqués par l'industrie cosmétique. L'établissement est équipé d'une salle blanche certifiée pour le remplissage et le contrôle en milieu propre. « Très peu d'établissements sont ainsi équipés pour ce type de prestations », précise le directeur général. Les entreprises peuvent également confier la préparation des commandes et le stockage de leurs produits (sur les 5000 m² réservés à cette activité) à l'EACVL. Enfin, l'EA peut prendre en charge, à travers une nouvelle prestation, la dépollution de flacons cosmétiques contenant des particules avant leur remplissage. Un procédé technique efficace à 99,6 % très demandé par les clients de la cosmétique.

« Notre but est de diversifier les compétences des salariés en situation de handicap, ambitionne David Languille. Pourquoi les cantonner à du conditionnement ? Nous croyons en la force du handicap. Faire appel à une EA, c'est cumuler trois avantages : un coût avantageux pour le client ; une réponse aux obligations d'insertion de personnes handicapées ; la diminution de la taxe Agefiph. Nous voulons que le regard que les gens portent sur le handicap change. Une personne en situation de handicap a encore plus envie de faire ses preuves qu'une personne ordinaire. On entend souvent dire que les personnes handicapées ne savent pas faire... On est là pour prouver le contraire : oui, on sait faire, on le fait très bien et à un coût avantageux ! »

E.C



SAS Entreprise Adaptée Centre Val de Loire
direction@eacvl.fr

Imprimerie

25 Rue du Paradis
45140 ORMES
02 34 52 04 42
responsable.imprimerie@eacvl.fr

Cosmétique

25 Rue du Paradis
45140 ORMES
02 34 52 52 23
direction@eacvl.fr

Restauration

3 Rue des Moines
45750 SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN
06 42 88 53 32
restauration@eacvl.fr



Esat Paul-Lebreton : compétences et flexibilité à destination des entreprises

Accompagner des personnes handicapées et leur permettre de se réaliser ou de s'autonomiser par l'activité professionnelle, c'est la vocation d'un Esat.

Un Esat* accueille « des personnes ayant reçu le statut de travailleurs handicapés, délivré par la Maison de l'Autonomie, qui les oriente vers nos établissements, explique Michel Gouriou, directeur adjoint de l'Esat Paul-Lebreton, qui possède trois sites (Orléans sud, Saint-Jean-de-Braye et Fleury-les-Aubrais) dans la métropole orléanaise. Les postes sont adaptés à la problématique rencontrée par nos salariés en situation de handicap qui sont accompagnés par une psychologue et du personnel médico-social, en plus du personnel d'encadrement. »

Globalement, l'Esat Paul-Lebreton se positionne comme sous-traitant pour l'industrie, mais est aussi connu pour ses compétences en restauration de mobilier. « Nous procédons au conditionnement de produits (par exemple, des coffrets cosmétiques, des pièces détachées automobiles...), à l'assemblage simple de pièces automobiles (manuellement ou avec un outillage simple), à des opérations de câblage électrique et de montage de pièces électroniques... Nous pouvons aussi préparer des sacs de goodies pour des événements, réaliser de la mise sous pli, charger des vidéos sur des écrans ou sur des supports de stockage numérique... », commente le directeur adjoint. Les salariés de l'Esat Paul-Lebreton peuvent également prendre en charge l'entretien



Du conditionnement de produits au montage de pièces électroniques, l'Esat Paul-Lebreton propose une large palette d'activités de sous-traitance aux entreprises.

des espaces verts d'une entreprise et gérer le traitement du courrier. Par ailleurs, l'Esat orléanais s'adresse également aux particuliers. En effet, un atelier de restauration de mobilier, d'ébénisterie, de tapisserie pour l'ameublement et de rempaillage de chaises leur est proposé.

Accompagner les entreprises dans leur développement

L'Esat Paul-Lebreton, qui dispose de la certification ISO 9001 depuis de nombreuses années, emploie environ 200 travailleurs handicapés (182 Équivalents Temps Plein) et une quarantaine d'encadrants. Les prestations sont réalisées soit sur le site de l'Esat, soit sur le site de ses clients, en particulier quand les exi-

gences en termes d'hygiène et de sécurité le nécessitent.

L'Esat Paul-Lebreton a de belles compétences à mettre en valeur : « Nous avons du potentiel, notre personnel est formé, s'enthousiasme Michel Gouriou. Notre gros avantage : notre flexibilité ! Nous pouvons réaliser des petites séries comme des plus importantes. Nous ambitionnons d'accompagner les entreprises dans leur développement et de monter en capacité sur leurs activités. »

Esat Paul-Lebreton

www.esat-paul-lebreton.fr

02 38 49 30 60

* Établissement et Service d'Aide par le Travail



Faire appel à un Esat pour répondre à une obligation légale

L'effectif des entreprises doit compter 6 % de personnes en situation de handicap. Pour répondre à cette obligation, les entreprises peuvent faire sous-traiter une partie de leurs missions à un Esat.



- Modélisation 3D BIM • Visites virtuelles VR immersives
- Images et panoramiques 360° photoréalistes
- Relevés par scanner laser haute résolution
- Numérisation d'archives



Tél. 09 61 64 27 08

adeline.adtb@gmail.com

www.adtb-blois.com

www.facebook.com/sarl.adtb

linkedin.com/company/a-d-t-b



SARL A.D.T.B. - Adeline Cupi, 2 avenue de Châteaudun - Espace Groupama UP - 41000 Blois

À ORLÉANS, SOYEZ AU PREMIER RANG !

POUR VOS
ÉVÈNEMENTS,
UN ÉQUIPEMENT
MODULABLE
UNIQUE
EN FRANCE !

OUVERTURE
EN 2021

CO
Met



CO
Met

ORLÉANS
CONVENTION
BUREAU DES CONGRÈS

PRÉPAREZ VOTRE ÉVÈNEMENT
DÈS MAINTENANT !

www.convention-orleansmetropole.com
congres@tourisme-orleans.com

+33 (0)2 38 24 01 68/69

Centre-
Val de Loire
www.regioncentrevaldeloire.fr

Loiret
votre Département

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ



Le Point Information Conseil informe sur la VAE

Depuis 2002, tout salarié, quel que soit son âge, peut faire reconnaître ses compétences dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE). Tous les renseignements sont disponibles au Point Information Conseil (PIC).

La validation des acquis de l'expérience

La VAE permet de faire valider l'expérience professionnelle, les formations voire le bénévolat par la délivrance d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification dans n'importe quel domaine à l'exception des professions réglementées (notaires, médecins...).

À l'origine, il fallait travailler 5 ans à un poste. Depuis l'année dernière, 1607 heures minimum suffisent soit 1 an à temps plein. Pour répondre à cette condition, un salarié à temps partiel devra donc travailler plus d'un an.

Cependant, si la compétence est pointue ou non répétitive, il est conseillé de cumuler davantage d'expérience avant d'entamer la démarche de VAE pour s'assurer de maîtriser les compétences exigées. Mais il est aussi possible de demander une validation partielle pour procéder par étapes.



Pascale Panel, référente au PIC de Romorantin (41), informe tous les salariés sur la VAE.

et donne les renseignements en fonction de la situation du salarié. Pour cela, il dispose de plusieurs outils dont le référentiel des certifications pour comparer les compétences du salarié aux prérequis du diplôme.

Dans le Loir-et-Cher, ce sont les Missions locales qui, en raison de leur expertise dans le domaine de l'accompagnement socioprofessionnel et de l'orientation, proposent un PIC à Blois, Romorantin et Vendôme.

L.P

Contactez le PIC :
Fongecif Centre-Val de Loire
 931 rue de Bourges
 45160 Olivet
 Tél. 02 38 49 35 35

Une démarche individuelle

Après s'être informé auprès d'un PIC lors d'une réunion, d'une permanence ou d'un rendez-vous, un entretien individuel amènera le salarié à prendre conscience de l'étendue de ses compétences, des délais nécessaires, à déterminer le diplôme envisageable et les moyens d'y parvenir (aides financières, contacts...).

Le salarié doit alors remplir un premier dossier (livret 1) qui consiste à envoyer les preuves de ses activités et à récapituler ses compétences. Celui-ci déterminera la recevabilité de la demande. Il vaut mieux ensuite trouver des financements pour pouvoir bénéficier d'un accompagnement spécifique pour réussir à expliquer par écrit ses acquis dans le livret 2.

Après son dépôt, le salarié se présente devant un jury (parfois complété par une mise en situation) qui prononcera une validation totale, nulle ou partielle. Dans ce dernier cas, le salarié complètera avec une formation sur un module spécifique ou une nouvelle expérience.

Des motivations professionnelles et personnelles

Rebondir, se réorienter, obtenir une promotion ne sont pas les seules raisons qui poussent un salarié à entamer une VAE. C'est parfois la première étape pour pouvoir accéder à une formation. Quand l'évolution législative rend le diplôme obligatoire pour continuer à exercer son métier, le pro-

fessionnel se tourne vers la VAE. Pour les personnes non ou peu qualifiées, la réussite d'une VAE prouve les capacités et est donc une valorisation de l'estime de soi.

Contrairement à la formation, cette démarche ne nécessite pas de s'absenter de son poste et amène le salarié à réfléchir sur sa pratique.

Dans tous les cas, la démarche demande un engagement personnel plus ou moins long selon le parcours et en fonction des organismes validateurs, mais peut être commencée à tout moment.

En revanche, quand le projet n'est pas défini, il peut être judicieux de commencer par faire un bilan de compétences.

Le Point Information Conseil

Financé par la région Centre-Val de Loire et des fonds européens, le PIC intervient gratuitement pour informer, accompagner et étayer la démarche.

En effet, le PIC permet de faire le point sur sa situation pour prendre une décision raisonnée, explicite la démarche et met en relation avec les organismes validateurs.

Entre autres, il vérifie la faisabilité de la démarche lors d'un entretien individuel au cours duquel est recherché le diplôme le plus en adéquation avec les compétences développées

sup de log
by promotrans

**FORMATIONS 100% en alternance
DU BAC AU BAC+5**

Transport multimodal, Logistique & Supply chain

Journées Portes Ouvertes 2020
 Samedi 8 février - 9h - 12h
 Samedi 14 mars - 9h - 17h

- Bac+2 - Technicien Méthodes & Exploitation Logistique (TSMEL)
- Bac+2 - BTS Gestion des Transports & Logistique Associée
- Bac+3 - Bachelor Responsable Transport Multimodal & Commerce International
- Bac+3 - Bachelor Responsable Supply Chain & E-commerce
- Bac+5 - Manager des Opérations Logistiques Internationales

Groupe Promotrans
 Campus d'Orléans
 T. 02 46 72 03 40 - campus-orleans@promotrans.fr
 www.campus-promotrans.fr

f in
 Suivez-nous
 #groupepromotrans
 #campuspromotrans

L'APIRJSO LA COURONNERIE, promeut l'inclusion des personnes en situation de handicap

L'association ne cesse de développer une offre de services innovante.



Elle s'adresse à trois publics différents :

- toute personne sourde ou malentendante avec ou sans handicap(s) associé(s) ;
- toute personne en situation de handicap moteur ou polyhandicap présentant ou non des difficultés intellectuelles ;
- toute personne âgée dépendante.

Le projet commun de nos différentes structures est de travailler sur l'inclusion des personnes en situation de handicap, les ouvrir sur l'extérieur et ouvrir les portes de l'établissement.

4 Secteurs d'Activité : Enfance Jeunesse

Nous accompagnons les enfants et les jeunes pour les aider à développer ou préserver leur autonomie et les préparer à la vie professionnelle ou institutionnelle.

Nous gérons différentes structures et lieux d'accueil adaptés à chaque situation : accueil en Institut Médico-Educatif (IME), scolarisation dans notre Centre de Formation Professionnelle et de rééducation motrice (CFPERM) mais aussi accompagnement pour l'inclusion des jeunes les plus autonomes dans l'école ordinaire.

Adultes

Nous accompagnons les personnes dans leur vie quotidienne (santé, loisirs, culture, emploi...), en fonction de leur situation.

Travail

Nous accompagnons dans le travail les personnes en situation de handicap.

APIRJSO LA COURONNERIE gère 2 ESAT

ESAT de Saint-Pryvé-Saint Mesmin (45) permet à plus de 100 travailleurs en situation de Handicap de développer leurs compétences professionnelles en réalisant des travaux confiés par nos partenaires commerciaux et bénéficier d'un accompagnement médico-social par une équipe d'encadrants dédiée.

Au fil des ans, l'établissement a su allier l'insertion professionnelle de personnes adultes handicapées, à une offre de prestation de qualité dans de multiples domaines.

Il répond aux besoins réels de nombreux clients, notamment de la Cosmetic Valley : tri cosmétique, mailing, routage, sous-traitance industrielle ... L'ESAT propose également ses services d'entretien de locaux et la gestion d'un Self accompagné d'un service de location de salles de réunions pour séminaires professionnels, formations et réunions diverses



Encadrés et accompagnés par une équipe de 17 professionnelles du secteur médico-social et de la production, toutes ces prestations sont réalisées par notre équipe de travailleurs en situation de handicap motivés et animés par un souci de qualité.

L'ESAT « Clair logis » à Oucques (41) est un établissement spécialisé d'aide par le travail qui à la capacité d'accompagner 60 personnes qui souffrent de déficiences auditives avec troubles associés. Il évolue sur 4 secteurs d'activités :

L'atelier Restauration avec la production de repas pour des clients extérieurs en liaison froide et une prestation traiteur destinée aux particuliers, entreprises et administration.

L'atelier Conditionnement. Cet atelier propose aux entreprises privées ainsi qu'aux services publics d'externaliser partiellement ou intégralement leurs productions. Les tâches réalisées peuvent être très variées et vont de la mise sous pli à du conditionnement de trousseaux à pharmacie.

L'atelier Espaces Verts propose, par des contrats annuels ou ponctuels, à une clientèle locale

(particuliers et professionnels) des prestations de mise en valeur des extérieurs : tonte, plantation et taille de haies, petits élagages, ramassage des feuilles...

L'atelier « Services » assure l'entretien des locaux des établissements du Clair Logis. Il réalise également

des activités ponctuelles comme l'entretien du linge ou le dépôt de courrier.

« De prestigieuses enseignes nous font déjà confiance. N'hésitez pas à nous contacter nous étudierons avec professionnalisme les projets de travaux que vous pourrez nous confier ! »

Dépendance

Nous accompagnons les personnes en situation de handicap vieillissante et leur permettre d'être accueillie dans un lieu adapté à leurs besoins spécifiques.

L'association gère ainsi l'EHPAD Les Ocrières dans le département de la Nièvre.

Département du Loiret

Siège de l'Association

3 rue des Moines

45750 Saint-Pryvé-Saint Mesmin

02 38 56 53 43

www.apirjsco-couronnerie.fr





Signature de la convention Défi pour former six demandeurs d'emploi au métier de développeur web

Comment mettre en adéquation les compétences des demandeurs d'emploi et les attentes des employeurs ? Par la formation ! Ainsi, la Région Centre-Val de Loire, Pôle emploi Centre-Val de Loire et les entreprises concernées mettent en place des formations visant à former des demandeurs d'emplois sur des métiers en tension.

Il y a quelques temps, les entreprises IT&M Régions, ID Soft, Apside et Draw me a garden alertaient la Région Centre-Val de Loire et Pôle emploi Val de Loire sur leurs difficultés de recrutement sur le métier spécifique de développeur.euse. La Région et Pôle emploi ont alors décidé de mettre en place une formation au métier de développeur.euse web et java. Le mercredi 8 janvier dernier, la Région Centre-Val de Loire, Pôle emploi Centre-Val de Loire et les entreprises IT&M Régions, ID Soft, Apside et Draw me a garden ont signé la convention partenariale Développement de l'Emploi par des Formations Inclusives (Défi), visant à former six demandeurs d'emplois au métier de développeur.euse web et java. La formation confiée à la Wild Code School (école du numérique) a débuté en septembre et s'achèvera le 7 février 2020. Les six demandeurs d'emplois formés bénéficient ainsi de 700 heures de formation au sein de l'école et 567 heures dans les entreprises. Ils seront recrutés à l'issue de leur formation.



Signature de la convention Défi qui officialise la formation de six demandeurs d'emploi au métier de développeur.euse web et java.

Un recrutement à l'issue de la formation

L'objectif de la Région était de mettre en œuvre à minima trois opérations Défi par bassin de vie en 2019. Des actions de formations Défi sont d'ores et déjà réalisées ou en cours de réalisation dans chacun des 23 bassins

de vie. Une opération Défi, c'est la possibilité pour un demandeur d'emploi de signer un CDI ou un CDD de longue durée et, pour l'entreprise, de se développer sur le territoire.

La Région Centre-Val de Loire se rend dans chaque bassin de vie pour

signer des conventions de partenariat avec les entreprises et les acteurs de l'emploi pour la création de formations répondant à des besoins en compétences spécifiques, destinées aux demandeurs d'emplois, que les entreprises signataires s'engagent à recruter. E.C

Action recrut' : Pôle Emploi veut réduire les délais de recrutement

Pôle emploi Centre-Val de Loire renforce ses équipes dédiées aux entreprises en se dotant de 36 conseillers supplémentaires pour mieux accompagner les entreprises et améliorer leurs délais de recrutements.

L'objectif étant d'accélérer les recrutements au bénéfice des entreprises mais aussi, bien évidemment, des demandeurs d'emploi et de mettre en adéquation l'offre et la demande. « Aujourd'hui on part du besoin en recrutement des entreprises et des secteurs d'activités pour emmener les personnes vers l'emploi » explique Virginie Coppens Ménager, Directrice régionale Pôle emploi Centre-Val de Loire.

Les difficultés de recrutement, se traduisent rarement par un abandon du recrutement, mais une offre d'emploi peut mettre en moyenne 47 jours pour être pourvue. L'objectif d'Action recrut' est de soutenir les entreprises afin que les offres d'emploi déposées ne dépassent pas 30 jours.

Le service Action recrut', s'inscrit dans la continuité de la transformation engagée par Pôle emploi avec un certain nombre d'actions mises en place pour favoriser le retour à l'emploi, notamment des publics les plus en difficulté comme les allocataires du RSA.

« Je veux réaffirmer que le métier des conseillers Pôle Emploi c'est



l'emploi et non pas le chômage » explique Virginie Coppens Ménager. « Nous avons les compétences et les moyens humains et techniques, et nous travaillons en lien étroit avec tout le réseau associatif pour qu'ils soient prescripteurs de nos dispositifs. Pour moi, le premier endroit où on doit aller quand on cherche un boulot ou un salarié, c'est son agence Pôle Emploi ».

42 conseillers de Pôle Emploi sur la région Centre-Val de Loire, sont par

exemple dédiés au dispositif d'« accompagnement global » destinés aux publics les plus fragiles. Réalisé conjointement par un conseiller de Pôle emploi et un travailleur social du Conseil départemental, le programme vise à répondre aux besoins des demandeurs d'emploi qui sont confrontés simultanément à des difficultés sociales et professionnelles. Particulièrement intensif, l'accompagnement global a un impact positif sur le retour à l'emploi, conduisant à

une augmentation de 27% du retour à l'emploi durable 6 mois après l'entrée dans le dispositif.

Autre exemple de dispositif tourné vers l'emploi et l'accompagnement des entreprises qui ont des problématiques de recrutement long : la méthode de recrutement par simulation (MRS) qui permet d'élargir les recherches de candidats en privilégiant le repérage des capacités nécessaires au poste de travail proposé. Elle sort des critères habituels de recrutement que sont l'expérience et le diplôme. Grâce à des exercices pratiques proposés à un groupe de candidats, et qui recréent par analogie les conditions du poste de travail à pourvoir, la méthode permet aux recruteurs d'observer et d'apprécier la façon dont les candidats abordent et résolvent les difficultés du poste. Dans la région, le dispositif est par exemple utilisé pour les métiers du nucléaire.

Pour en savoir plus sur les dispositifs Pôle Emploi à destination des entreprises : <https://www.pole-emploi.fr/region/centre-val-de-loire/>



Worldline choisit la région Centre-Val de Loire

Leader européen du secteur des paiements et des services transactionnels, la société Worldline est présente en Centre-Val de Loire depuis 1982. Grâce à l'implantation de sites à Vendôme, à Blois puis à Tours, l'opérateur de service emploie aujourd'hui plus de 840 salariés dans la région, et ce chiffre devrait augmenter avec la création d'un centre de recherche et de développement (R&D) européen, dont les activités seront développées entre Blois et Tours. Un choix stratégique qui réaffirme la place importante de la filière tech dans l'économie régionale... Décryptage.

Une mobilisation conjointe

Mis en concurrence avec ceux d'autres territoires, les différents acteurs de la région Centre-Val de Loire – la région, mais aussi l'agence Dev'Up en charge de son développement économique, Tours Métropole, la communauté d'agglomération de Blois Agglopolys et plusieurs acteurs académiques comme l'université de François Rabelais, les laboratoires d'informatique de Tours et d'Orléans ou encore Polytech Tours – ont œuvré de concert pour que Worldline puisse développer son projet de R&D dans les conditions les plus favorables. Dédié à la sécurité des paiements électroniques, le centre de recherche ITA (Identity Trust Authentication) au cœur de ce projet devrait permettre à l'entreprise de valoriser encore davantage son savoir-faire en matière de digitalisation du paiement et de protection des données et de la vie privée. Pour cela, une vingtaine de techniciens experts en cryptographie, data science, ethical hacking, intelligence artificielle, système d'explo-



Claude France.

tation mobile, pilotage de la sécurité, etc., sont amenés à collaborer avec les équipes en place à Blois et à Tours. Dans les trois prochaines années, ces deux sites devraient voir leur effectif commun grossir, avec environ 300 recrutements envisagés. Si cela correspond au fait que « tous les sites de Worldline sont en croissance en ce moment » comme

l'indique le directeur des ressources humaines Arnaud Keroullé, la directrice générale Claude France souligne que le dynamisme de la région constitue un point d'attractivité pour les salariés. « La qualité de l'environnement économique nous a permis d'y croître progressivement », rappelle-t-elle, ajoutant que la qualité de vie aussi, puisque le savoir-faire de Worldline repose avant tout sur la compétence humaine. Pour le développement de ce nouveau projet de R&D, la société entend investir 9 milliards d'euros, et devrait bénéficier d'une participation financière de 1,2 million d'euros sur les quatre prochaines années, principalement engagée par la région et par l'Europe.

Victoire pour les acteurs du territoire

François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire, se réjouit de l'efficacité du travail collaboratif qui permet aujourd'hui à Worldline de créer des emplois : « L'écosystème du territoire est tel qu'il permet de trouver ou des créer

des solutions lorsqu'un projet en R&D tourne vers l'avenir le nécessaire », détaille-t-il en faisant notamment référence aux programmes de recherche et de formation que le président de l'université de Tours Philippe Vendrix compte mettre en place pour accompagner efficacement la société dans ses problématiques de recrutement et d'intégration de stagiaires. Pour le vice-président de Tours Métropole et délégué au développement économique Thibault Coulon, « Penser que les collaborateurs de Worldline vont pouvoir imaginer l'avenir sur le territoire de la région Centre-Val de Loire est très excitant ». Il s'agit non seulement d'une confirmation de la part de l'opérateur de service de sa volonté de dynamiser le territoire, mais aussi d'un choix de vie offert à ses effectifs. Un sentiment partagé par le maire de Tours Christophe Boucher, qui se dit heureux d'avoir su travailler main dans la main avec la région et Tours Métropole pour accueillir cette matière grise en Touraine.

J.L

Une vraie démarche environnementale avec la ruche connectée du Label Abeille

Participer à la sauvegarde des abeilles tout en développant ses valeurs environnementales, c'est ce que propose Label Abeille aux chefs d'entreprise.

L'avenir et la survie de l'espèce humaine reposent sur les abeilles. Sans elles, plus de pollinisation... Et ce n'est alors pas seulement le miel qui disparaîtrait mais également les fruits, les légumes, les fleurs... Toute notre économie se verrait impactée.

Pour aider à maintenir les essaims en bonne santé et améliorer leur productivité, Label Abeille propose une solution innovante : la ruche connectée. Grâce à un système électronique connecté à la ruche, l'apiculteur peut suivre en direct l'activité des abeilles depuis son smartphone et ainsi évaluer la vigueur de la colonie.

Parrainage ou installation de ruches connectées

Les entreprises peuvent s'associer à cette démarche et ainsi mettre en avant leurs valeurs environnementales. Label Abeille propose pour cela plusieurs solutions, adaptées à leurs besoins et contraintes. L'entreprise peut par-

raîner des ruches installées dans une ferme apicole à proximité et gérées par des apiculteurs connectés. Ces derniers peuvent aussi installer des ruches sur les espaces verts ou sur le toit de la société. L'apiculteur se rend sur place dès que nécessaire : l'application l'informe en temps réel. Il garde ainsi en continu un œil sur les abeilles !

En plus de valoriser sa responsabilité sociétale, l'entreprise concrétise son engagement pour la biodiversité aux yeux de ses collaborateurs et de ses partenaires. De plus, elle reçoit des pots de miel personnalisés, de quoi communiquer de manière originale avec des datas sur son implication pour l'environnement !

Label Abeille
www.label-abeille.org

Tél. 0972 503 261
contact@label-abeille.org



La ruche connectée
Ensemble sauvons les abeilles





Loiret

6 février : Les Rencontres Performances « La médiation inter-entreprises, une solution pour des relations commerciales durables »

CCI Loiret 1, place Rivière-Casalis 45404 Fleury-les-Aubrais.
www.loiret.cci.fr/rencontres-performance • 02 38 77 77 60

Les 7-8-9 février : 9^{ème} édition du Startup Weekend Orléans au LAB'O Village by CA Orléans, pour une édition thématique : Économie Sociale et Solidaire - Le Startup Weekend Orléans rassemble des participants aux compétences complémentaires, avec des expériences variées, pour « imaginer un monde meilleur ». C'est un événement ouvert à tous : Entrepreneurs, développeurs, marketeurs, graphistes, passionnés d'innovation...

Plus d'infos > <http://communities.techstars.com/france/orleans/events>

Inscriptions > <https://sworleans9.eventbrite.com> (40 à 60 €)

LAB'O Village by CA Orléans - 1 Avenue du Champ de Mars, 45100 Orléans

11 février : Les Rencontres Performances « Optimisez la performance de votre entreprise : maintenance et fiabilité de vos process »

CCI Loiret 1, place Rivière-Casalis 45404 Fleury-les-Aubrais.
www.loiret.cci.fr/rencontres-performance • 02 38 77 77 60

24 février : « Je crée mon entreprise »

Comment créer ou reprendre une entreprise ? Par où commencer ?
Sur inscription uniquement 02 38 22 20 09 ou contact@bge45.fr
BGE 45 - 18, Avenue de la Bolière - BP 86522 - 45100 Orléans

Indre-et-Loire

3 février : « Devenir formateur professionnel » avec Empulsion - Cabinet d'accompagnement des TPE en Val de Loire.

Apprendre à préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques, à inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle. Maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur et professionnel dans sa spécialité et analyser ses pratiques professionnelles.

Mame Cité de la Création et de l'Innovation, 49 boulevard Preuilly, Tours
02 47 22 49 75

11 février : Atelier du micro-entrepreneur

Comprendre le régime du micro-entrepreneur et appréhender les obligations légales.

Au programme : • Le statut de micro-entrepreneur et ses particularités

• Le régime fiscal et social

• Les outils de gestion d'une micro-entreprise

• Échanges avec les participants

CCI Touraine - 1 rue Schiller 37200 Tours - 02 47 47 20 00

de 9 h à 12 h - Prix : 35 €

Inscription sur la boutique en ligne : <http://www.touraine.cci.fr/>

Le BGE BUS : Le BGE BUS - accueil sans rendez-vous

Le bus de la création d'entreprise - le BGE BUS - sillonne régulièrement les routes d'Indre-et-Loire pour venir à la rencontre des entrepreneurs ou futurs créateurs d'entreprise. Voici quelques dates :

Vendredi 07 février de 10 h à 16 h 30 à Athée-sur-Cher - Rue des glycines

Mercredi 19 février de 10 h à 16 h 30 à Descartes - Place Milo Freslon

Judi 27 février de 10 h à 16 h 30 à Chinon (lieu à définir)

<https://www.bge-touraine.fr/le-bge-bus.html>

Loir-et-Cher

3 février : « Créer mon entreprise »

Comment créer ou reprendre une entreprise ? Par où commencer ?

Le lundi 3 février à partir de 9 h 30

au Pôle Emploi, 16 Avenue Saint-Exupéry - 41200 Romorantin-Lanthenay

07 57 40 58 02 • formation@ismer.fr

6 février : Les Rencontres Performances « Energies renouvelables dans les entreprises : quelles opportunités ? »

CCI Loir-et-Cher 16 Rue de la Vallée Maillard, 41018 Blois

<http://www.loir-et-cher.cci.fr/2-8-6-les-rencontres-performance>

02 54 44 64 70

12 février : Human Tech Days « Rencontres Orientation - Métiers du numérique ». Conférence « Des métiers du numérique accessible à tous niveaux », Ateliers sur les métiers de la cybersécurité, de la Data, de l'eSport...

et conférence « Féminisation des métiers du numérique ».

À destination des professionnels de l'orientation, professeurs, CIO, conseillers Pôle Emploi...

Salle du Jeu de Paume - Avenue Maunoury à Blois • www.humantechdays.fr

VOUS CHERCHEZ À VALORISER VOS LOCAUX ?



Visite virtuelle 3D Matterport

Photographie panoramique 360°

Conseils en home staging

Reportages photographiques

Ze Point De Vue
Immersive Pictures




CONTACT : contact@zepointdevue.com
 +33 7 64 08 32 28 www.zepointdevue.com



« L'OBO D'ENTREPRISE ET LA HOLDING BIS » : l'optimisation d'un outil élaboré par le cabinet d'avocats Duvivier & Associés



L'opération d'OBO (Owner Buy Out) consiste, pour les associés d'une société, à céder les titres de leur société d'exploitation à une société holding (dont ils sont associés), qui les acquiert par un emprunt, ce dernier étant remboursé au moyen de remontées de dividendes de la société d'exploitation, devenue filiale de la holding.

Principaux intérêts de l'OBO :

- Opération patrimoniale permettant aux associés d'une société de transformer leur participation en liquidités tout en conservant le contrôle ;
- Transmission d'entreprise aux enfants (Family Buy Out) ou aux cadres de l'entreprise (Manager Buy Out) avec possibilité de désengagement progressif ;
- Effet de levier fiscal, social, financier, voire patrimonial ;
- Rééquilibrage entre le patrimoine privé et professionnel.

LEVIER FISCAL ET SOCIAL

Optimisation du chef d'entreprise

L'opération permettra de substituer un capital immédiat moins lourdement taxé (produit de cession des titres de la société d'exploitation) à des flux de revenus futurs lourdement taxés (rémunération ou dividendes).

Le versement d'une partie du prix de cession au chef d'entreprise pourra être étalé sur la durée de l'opération (crédit-vendeur) permettant ainsi :

- de diminuer la rémunération du dirigeant, de minorer ainsi sa fiscalité personnelle et les charges sociales ;
- d'alléger le montant de l'emprunt bancaire contracté par la société holding.

Cette ingénierie sera parfois l'occasion de passer du statut de salarié au statut de travailleur non salarié (transformation de SA ou SAS en SARL) pour optimiser les charges sociales du dirigeant.

Exemple tiré d'un cas concret sur 7 ans (prix de cession des titres financé par un emprunt et un crédit-vendeur) :

- Prix de cession.....750 000 €
- Somme placée nette d'impôt220 000 €
- Crédit vendeur.....280 000 €
- économie d'impôt sur le revenu gérant.....110 000 €
- économie rémunération et charges sociales.....430 000 €

LEVIER FINANCIER

L'acquisition des titres de la société d'exploitation par la holding étant essentiellement financée par l'emprunt, l'apport en fonds propres à la holding est donc limité. Ce qui constitue une opération à forte rentabilité.

Le produit de cession est ainsi investi en totalité ou pour partie en assurance-vie, généralement en garantie de l'emprunt (les sommes ne seront pas soumises aux droits de succession à hauteur de 152 500 € par bénéficiaire si versement avant 70 ans).

Les sommes peuvent également être investies dans de l'immobilier, en direct ou via des SCPI, avec un fort effet de levier du fait d'investissements financés pour partie au moyen d'un emprunt.

Selon l'importance du financement demandé, il peut être prévu un apport préalable d'une partie des titres de la société d'exploitation à la holding ou d'une donation de ces titres, suivie d'un apport à la holding, ou un crédit-vendeur consenti par les associés de la société d'exploitation au profit de la holding.

Au terme du remboursement de l'emprunt (généralement 7 ans), le chef d'entreprise a capitalisé la valeur de son entreprise et la société holding a reconstitué, du fait du remboursement de l'emprunt, sa valeur intrinsèque.

Alternative à l'exemple précédent (prix de cession des titres uniquement financé par emprunt) :

- Prix de cession.....750 000 €
- Somme placée nette d'impôt.....500 000 €
- Capital net au terme des 7 ans600 000 €
- Reconstitution valeur société750 000 €
- Capitalisation totale.....1 350 000 €

LEVIER PATRIMONIAL PAR LA HOLDING BIS

Au terme des 7 ans, la société holding peut céder les titres de participation à un candidat repreneur extérieur ou à une nouvelle holding familiale composée majoritairement d'un enfant repreneur.

Cette holding bis pourrait également être l'occasion de faire intervenir un tiers institutionnel au capital, selon le schéma du LBO permettant d'accompagner la reprise de la société.

En cas de plus-value dégagée lors de la cession des titres de la société d'exploitation par la holding, elle bénéficiera du régime fiscal avantageux des titres de participation (3,36 % de taxation sur plus-value de cession).

Les associés de la holding pourront décider d'investir le prix de cession net d'impôt (750 000 €) dans une nouvelle activité économique. Ils pourront préférer investir dans de l'immobilier permettant de compléter leur retraite.

Cette opération pourra également permettre de sortir certaines liquidités sous forme de dividendes aux personnes physiques ou de rembourser d'éventuels comptes courants d'associés.

LEVIER SUCCESSORAL PAR LA HOLDING BIS

Si la première holding est reprise par les enfants, cette transmission pourra être envisagée en exonération de droits de succession.

Exemple : constitution d'une holding bis de reprise avec un capital de 10 000 €

- 2 parents 60 %
- 2 enfants 40 %

Un pacte Dutreil pourrait être étudié

Au lendemain de la constitution, les parents donneront la nue-propriété de leurs parts (58 % par exemple) aux enfants sur une valeur de 10 000 €, tout en conservant l'usufruit, ce qui leur permettra de garder le contrôle de la société et d'appréhender 60 % des profits dégagés par l'entreprise.

Au terme du remboursement de l'emprunt (7 ans), la holding bis aura reconstitué sa valeur intrinsèque, soit la valeur de la cible, dans notre exemple 750 000 €.

Nicolas Duvivier

Associé Responsable Département Patrimoine
Directeur du cabinet de Paris
Directeur du cabinet de Blois

SYNTHÈSE INGÉNIERIE

Capitalisation produit net de cession	600 000 €
Somme nette pour la holding one sur la cession à la holding bis	750 000 €
Économie de droits de succession	240 000 €
ou	
Économie d'impôt sur le revenu dirigeant	110 000 €
Économie de rémunération et de charges sociales	430 000 €
Capitalisation produit net de cession (retranché du crédit-vendeur)	260 000 €
Somme nette pour la holding one sur la cession à la holding bis	750 000 €
Économie de droits de succession	240 000 €

DUVIVIER
ASSOCIÉS
Avocats

**40 COLLABORATEURS AU SERVICE
ET À L'ÉCOUTE DE PLUS DE 1600 ENTREPRISES**

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
33, boulevard béranger - 37000 TOURS
Tél. 02 47 05 79 18 - Fax : 02 47 80 92 82
tours.boisdenier@duvivierassociés.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
19 rue borromée 75015 PARIS
Tél. 01 47 04 19 19 - Fax : 01 47 04 00 22
nicolas.duvivier@duvivieretassociés.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
7, quai de la Saussaye - 41000 BLOIS
Tél. 02 54 74 73 61
blois@duvivieretassociés.fr

www.duvivieretassociés.fr



Les vignerons en biodynamie se rassemblent dans le Val de Loire

Né en 1995, le Syndicat International des Vignerons en Culture Bio-Dynamique (SYVCBD), rassemble aujourd'hui près de 160 domaines en France mais également en Allemagne, en Italie, au Portugal, en Suisse et en Espagne. Les vignerons qui y adhèrent signent leur pratique culturale et œnologique en biodynamie, à travers le label Biodyvin. Ils se sont rassemblés à Cour-Cheverny (41) dans le Val de Loire, pour leur Assemblée Générale suivie d'un grand salon de dégustation.

L'agriculture biodynamique est une forme d'agriculture biologique qui considère la Terre comme un écosystème vivant. Elle prend également en compte, dans la mesure du possible, les cycles qui rythment la vie de la Terre (cycles solaires et lunaires par exemple) pour optimiser les travaux agricoles et la qualité des produits (conservation notamment).

Elle n'exige donc pas seulement l'abandon des produits chimiques mais demande également à « comprendre le végétal » comme l'explique Olivier Humbrecht, président du SYVCBD, et vigneron en Alsace. Les vendanges se font ainsi le plus souvent à la main, même si pour certains terroirs, la machine est autorisée.

La viticulture est le secteur agricole au sein duquel la biodynamie connaît la plus forte croissance à ce jour. Pour pratiquer la biodynamie en viticulture, il faut avoir au moins deux millésimes pratiqués en conversion biologique. Tous les domaines du Syndicat, sont ainsi certifiés en Agriculture Biologique (AB). Ensuite il y a des techniques bien spécifiques : l'application des préparations biodynamiques avec la bouse de corne à destination du sol, la silice de corne à destination des plantes, le compost avec les préparations qui lui sont spécifiques, le respect des cycles naturels, et la notion du domaine agricole comme une entité invitant à une conscience accrue du paysage et de la diversité animale et végétale.

Parallèlement au label Demeter qui concerne l'ensemble de l'agriculture pratiquée en biodynamie, le label Biodyvin, qui concerne uniquement la viticulture, rassemble une centaine de vignerons désireux de partager leur pratique de la biodynamie. L'obtention du Label intervient suite à un contrôle d'Eco-cert. Chaque année, une dizaine de vignerons obtiennent le label (12 nouvelles certifications en 2019). Démarche exigeante, l'obtention de Biodyvin, est accordée en moyenne à un tiers des candidatures.



Michel et Alexandre Gendrier, du Domaine des Huards à Cour-Cheverny.

Dégustation professionnelle au Domaine des Huards à Cour-Cheverny (41)

Les vignerons du SYVCBD se rassemblent plusieurs fois par an, pour partager leurs pratiques et expériences, et les faire découvrir au public. En janvier, c'est au Domaine des Huards, à Cour-Cheverny qu'ils ont organisé leur Assemblée Générale, suivie d'un salon de dégustation professionnelle.

Venus de toute la France mais également, de Suisse et d'Italie, le Syndicat s'est réuni chez Michel Gendrier, président de l'AOC Cheverny et Cour-Cheverny et certifié Biodyvin

depuis une dizaine d'années « par conviction et pas par opportunisme puisqu'en réalité, je pratique la biodynamie dans mes vignes et dans mon chai depuis 1998 ».

Dans la Vallée de la Loire, ils sont une dizaine de vignerons à être certifiés Biodyvin à l'instar de François Chidaine à Montlouis-sur-Loire (37), du Domaine Huet à Vouvray (37) ou encore de Frédéric Mabileau à Saint-Nicolas-de-Bourgueil (37).

Pour en savoir plus sur la démarche et les vignerons certifiés dans la région : www.biodyvin.com



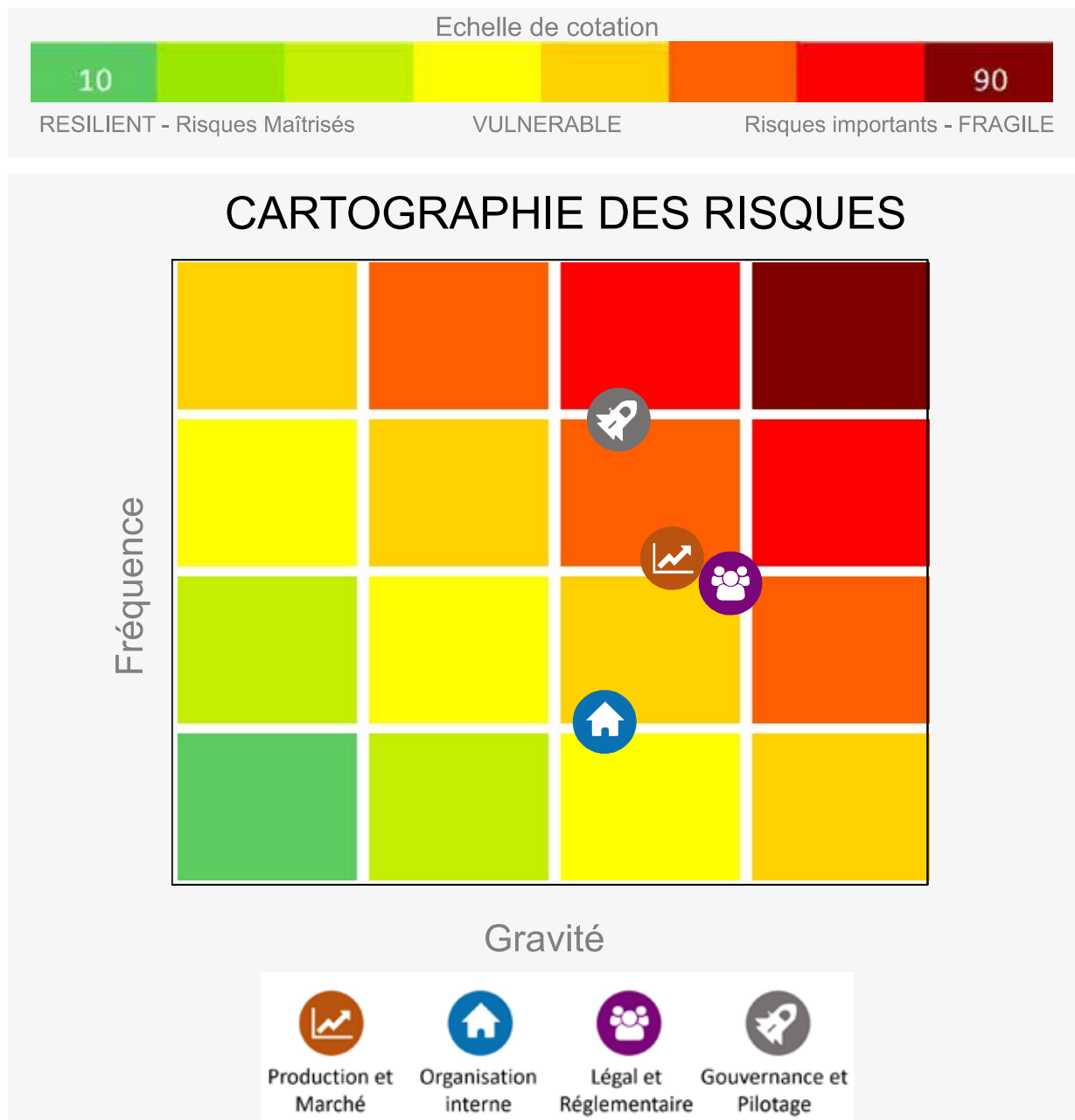


PERI-G aide les entreprises à anticiper les risques

Créée en 1992, l'entreprise PERI-G est basée à Amiens et intervient dans toute la France avec 5 spécialités : le consulting, la formation, l'édition de logiciel, l'innovation et l'écologie collective. L'une de ses activités de conseil aux entreprises est l'analyse des risques grâce à une approche globale et transversale.

« Notre force est de prendre les outils des grandes entreprises que l'on adapte aux petites car notre cœur de cible est l'entreprise de moins de 20 salariés », explique Sébastien Mérat, Risk Manager chez PERI-G. Son rôle est d'élaborer un diagnostic à 360° au sein d'entreprises de divers secteurs, afin de pouvoir produire une cartographie des risques. « Ce n'est pas un contrôle, on ne demande pas de documents spécifiques, mais c'est un échange avec le chef d'entreprise sur son business, les facteurs qui pourraient bloquer sa production, l'analyse de son environnement, l'anticipation des aléas humains, l'aspect organisationnel... », précise-t-il, avant de poursuivre : « On adapte le niveau de questionnement selon le contexte et l'organisation de la société ». C'est la norme ISO 31 000 qui cadre la gestion de risque qui se définit comme les effets de l'incertitude sur l'atteinte des objectifs.

Et cela par thèmes : production et marché, organisation interne, légal et réglementaire, gouvernance et pilotage. PERI-G cible les chefs d'entreprise très sécuritaires, ceux qui se sont développés pendant une dizaine d'années et qui souhaitent prendre du recul, être rassurés, mais aussi les repreneurs d'entreprises ou celles en développement. Réaliser ce diagnostic peut crédibiliser les chefs d'entreprises dans leurs démarches auprès de leurs partenaires comme les banques mais aussi minimiser l'impact du risque. Par ailleurs, cela permet aussi de prendre certaines dispositions pour permettre à l'entreprise de continuer à fonctionner en cas d'absence du dirigeant ou de salariés, ou encore de divorce. Une fois la cartographie des risques établie, une note sur 100 est donnée (plus elle est élevée, plus les risques sont importants) et le consultant donne un maximum de préconisations pour améliorer cette note. Un plan



“ On adapte le niveau de questionnement selon le contexte et l'organisation de la société ”

d'action est établi, adapté au projet de l'entreprise. Puis, un suivi de ce plan est réalisé sur la première année. Le principal objectif de ce

diagnostic étant de permettre à l'entreprise d'être plus performante, de savoir où aller et de s'organiser pour être plus efficace afin d'être

pérenne. Les risques peuvent aussi être une source d'opportunité.

C.C-S
www.perig.com



Il faut inventer la médecine de demain

Chercher un médecin traitant ou prendre rendez-vous chez un spécialiste prend du temps. En Centre-Val de Loire, il y a trop peu de professionnels de santé. Pour tenter d'y remédier, la Région souhaite embaucher des médecins à partir de cette année, mais surtout d'œuvrer pour l'attractivité du territoire.

Entretien avec François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire.

La Région Centre-Val de Loire compte plus de 2,5 millions d'habitants pour environ 40 000 professionnels de santé : notre territoire est un désert médical. Est-ce un cas isolé ?

Malheureusement, la situation du Centre-Val de Loire est réelle pour tous les territoires français, en dehors de l'Île-de-France, et encore, ainsi que de l'hyper-littoral méditerranéen et atlantique. Il existe un problème de présence médicale à l'échelle nationale, avec une mauvaise répartition des médecins généralistes et des médecins spécialistes. Ce n'était pas le cas il y a quarante ans.

D'où vient cette mauvaise répartition ?

Aujourd'hui, moins de médecins veulent travailler 80 heures par semaine, ce qui se comprend parfaitement. En Centre-Val de Loire, à cet égard, on a un élément renforçant : avant, environ 340 médecins étaient formés, chaque année, dans la région ; il y en a eu de moins en moins, à cause du numerus clausus. Certaines années, moins de 100 jeunes suivaient ces études... ça a créé une situation largement déficitaire que ce soit en termes de généralistes, de spécialistes, de libéraux, de médecins hospitaliers, dans le privé comme dans le public.

À partir de la rentrée de septembre 2020, le numerus clausus sera d'ailleurs supprimé. Le nombre de places en fac de médecine va-t-il donc augmenter ?



François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire.

“ 40 000 professionnels de santé exercent en Région Centre-Val de Loire pour une population de 2,5 millions d'habitants ”



Dans la région, la seule fac proposant la médecine est celle de Tours. Le doyen a accepté une hausse du nombre d'étudiants pour arriver à 300 par an. A terme, le plan 100 % Santé de la Région doit permettre d'en accueillir 340 d'ici 2025. Une nouvelle formation devrait également ouvrir, et j'ai l'espoir que ça se fasse rapidement : une filière d'odontologie. Dès la rentrée de septembre, 100 kinésithérapeutes vont aussi être formés en région.

Tous ces jeunes professionnels de la santé restent-ils là où ils ont fait leurs études ?

Les infirmiers et infirmières s'installent souvent, à 70 %, dans la région. Mais c'est normal qu'il y ait du mouve-

l'Agence régionale de santé, les collectivités, les professionnels de santé eux même ainsi que la fac de médecine.

Justement, la Région veut créer des postes de médecins salariés. Où en est ce projet ?

La Région n'a pas de compétences sur la santé, sauf en ce qui concerne le paramédical. Pour qu'elle embauche des médecins, il faut créer une structure et un support juridique. Sur ce point, une rencontre avec la Ministre de la santé, Agnès Buzyn, est programmée bientôt. L'objectif est d'atteindre les 150 médecins salariés, à raison d'une trentaine de postes par an, par la Région dans cinq ans. En pratique,

Le salariat pourrait donc être une solution pour les médecins. Mais est-ce positif pour le maillage médical du territoire ?

Les Centres de soins et les Maisons de santé pluridisciplinaire s'inscrivent souvent dans des projets de territoire. Ils s'installent là où on est dépourvu d'offre médicale. Il faut qu'il y ait une logique entre ces établissements et les maisons de garde, les hôpitaux. On a un vrai problème avec les urgences ! Dans l'idéal, les actes médicaux mineurs devraient être transférés dans les maisons de garde.

Pour les maisons de santé pluridisciplinaire, il y a une relative égalité car les projets, montés par des médecins, sont d'abord acceptés

Aujourd'hui, il est difficile de trouver un médecin traitant dans la région ou de prendre rendez-vous avec un spécialiste. N'y a-t-il pas un problème d'accès aux soins ?

Nous vivons dans un pays où tous les citoyens contribuent à la société, et donc ont le droit de se faire soigner. Il n'y a pas de chose plus importante que la promesse considérable d'accès universel aux soins, c'est une vraie promesse d'égalité. Pendant un temps, le libéral a apporté une bonne réponse à cette fameuse promesse. Mais ce n'est plus du tout évident actuellement : nous continuons de payer mais la réponse n'est plus là.

Faudrait-il entièrement sortir de l'exercice libéral ?

Dans le système libéral, l'argent a son importance mais il ne faut pas oublier qu'on doit répondre aux besoins de la population. On doit se poser la question de la valeur différenciée de l'acte médical : en zone sous densifiée, ces actes seraient mieux rémunérés que ceux réalisés en zone très densifiée. Pourquoi ne pas l'expérimenter pour voir ce que ça donne, voir si ça attire de nouveaux médecins dans la région ? L'avantage reste que le patient ne paie pas plus cher sa consultation mais que les médecins sont mieux rémunérés à la fin du mois. Pour les professionnels, ce serait un système incitatif, pas coercitif.

C.S

“ *L'attractivité vient d'une offre d'installation médicale plus agréable, plus facile* ”

ment. Pour les médecins, c'est plus compliqué car après leur 5^e année, ils passent l'examen du classement national qui les affecte dans toute la France selon la spécialité choisie. Ça redistribue tout.

Mais alors comment attirer les médecins ?

Pour relever le défi, l'essentiel n'est pas de ressasser cette situation déficitaire. L'ancien modèle d'installation des médecins n'existe plus. Il faut inventer la médecine de demain. Les jeunes professionnels souhaitent exercer en collectif, en mêlant le diagnostic et le soin, être pluriels. Une part d'entre eux veulent également être salariés. En étant imaginatif et en ayant des projets, on peut leur donner envie de s'installer en Centre-Val de Loire. L'attractivité vient d'une offre d'installation médicale plus agréable, plus facile. Ce travail est fait conjointement entre la Région,

la Région collecterait le montant des consultations versé par la Sécurité Sociale, ce qui permettrait de payer les salaires des professionnels de santé embauchés. C'est la première démarche de ce genre en France. Les premiers recrutements pourraient même être lancés au cours de l'année 2020.

Quel est l'avantage, pour un médecin généraliste, d'être salarié ?

Tout d'abord, ils n'ont plus de responsabilité financière ni de responsabilité administrative. Ils n'ont pas à chercher à s'installer, seul. Mais pour embaucher, il faut avoir des structures médicales. En complément des 150 Maisons de santé pluridisciplinaire de la région (où les médecins associés sont soit salariés soit libéraux), quatre Centres de soins vont être créés. Il existe déjà des structures de ce type, gérées par les collectivités, à Chalette-sur-Loing, à Vierzon et à Romorantin. Et ça fonctionne !

par l'Agence régionale de santé ; puis ils sont subventionnés par l'Etat, la Région et les intercommunalités concernées. C'est ça, un projet médical de territoire, il faut y croire.



Focus

D'après une enquête réalisée par la Région Centre-Val de Loire et le CESER, en septembre et octobre 2019, 96 % des répondants déclarent avoir des difficultés dans l'accès aux soins : parmi eux, 36 % n'ont pas de médecin traitant et 80 % estiment que les délais de prise de rendez-vous sont trop longs. 54 % des répondants ont également déclarés avoir renoncé aux soins au moins une fois dans leur vie.



Le Centre-Val de Loire a trop peu de médecins

C'est un fait : le nombre de professionnels de santé n'est pas suffisant pour toute la population de la région Centre-Val de Loire. Certains patients n'ont pas accès aux soins. D'autres vont se faire soigner ailleurs.

La région Centre-Val de Loire est la deuxième de France ayant la plus faible densité de médecins par rapport à sa population : selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de statistiques, 3 287 médecins généralistes et 3 635 médecins spécialistes sont installés sur le territoire pour soigner environ 2,5 millions de personnes. Malheureusement, depuis plusieurs années, la situation de l'offre sanitaire nationale et régionale se dégrade, si bien que des pétitions pour la conservation du service public hospitalier fleurissent çà-et-là, certaines recueillant plus de 60 000 signatures. Le Conseil régional du Centre-Val de Loire et le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) s'inquiètent ainsi de l'évolution de la démographie médicale territoriale. « Le contexte est aujourd'hui critique et, pour envisager de nouvelles solutions, le Conseil régional et le Ceser ont engagé une concertation pour recueillir le point de vue des acteurs et produire des préconisations concrètes, explique Éric Chevée, président du CESER. Il faut renverser cette dynamique négative qui affaiblit l'image de la région et fragilise ses potentialités de développement, l'accès aux soins étant un service prioritaire pour l'installation des entreprises ou des personnes. » Récemment, une étude a donc été réalisée auprès des élus, des usagers, des salariés et encore des praticiens des hôpitaux publics du Centre-Val de Loire.



François Bonneau et Éric Chevée.

“ Le Conseil régional et le Ceser ont engagé une concertation pour recueillir le point de vue des acteurs et produire des préconisations concrètes ”



Le professeur Patrice Diot, doyen de la faculté de médecine de Tours, a affirmé la capacité de la faculté d'assurer une formation de qualité en Région Centre-Val de Loire, jusqu'à 300 étudiants entrants.

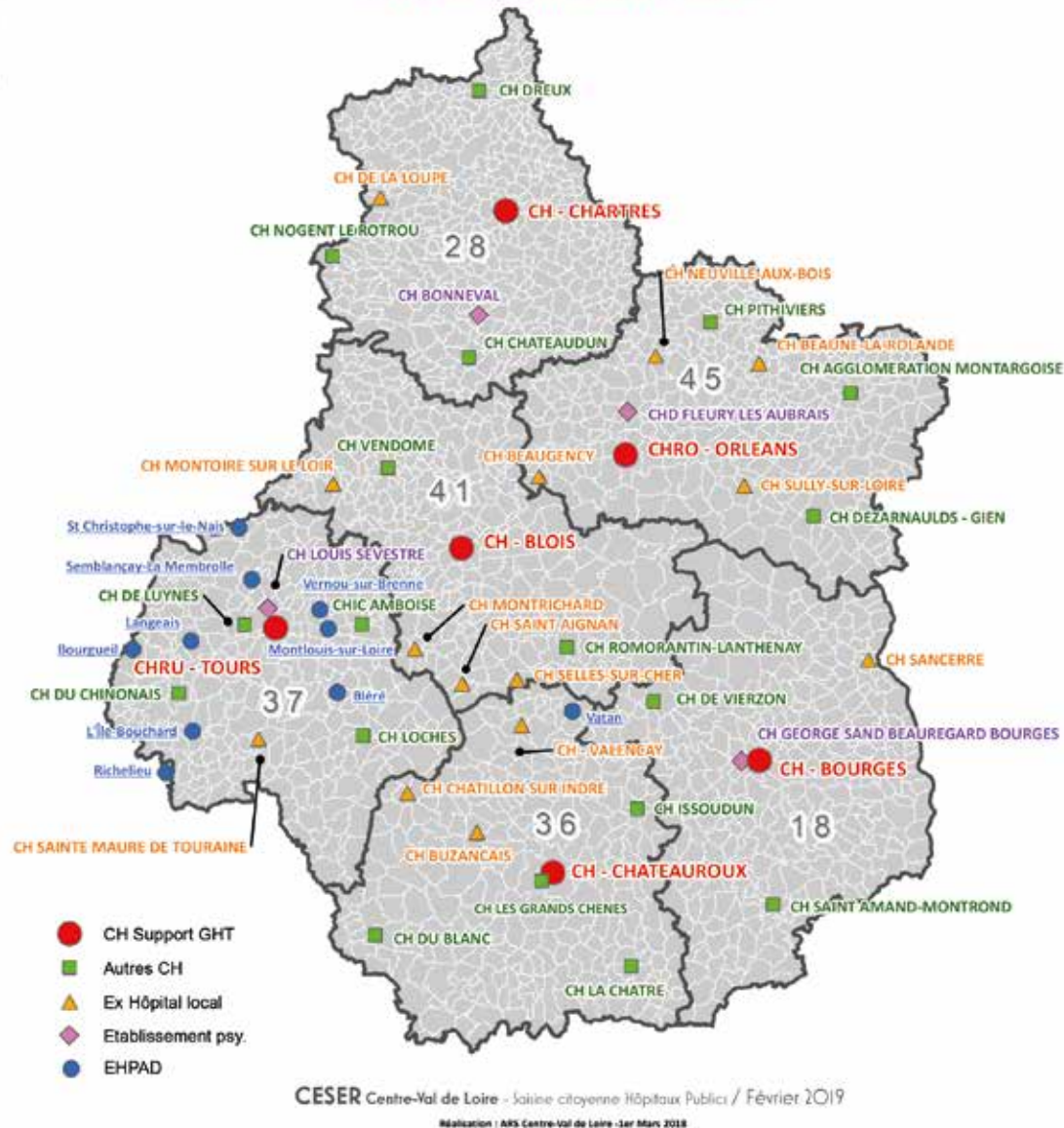
Garder les patients dans la région

Alors quels sont les problèmes soulevés ? Tout d'abord, les professionnels de santé proposent des délais de rendez-vous très éloignés dans le temps voire refusent de prendre de nouveaux patients ; certains patients n'ont donc plus de médecin traitant. Les spécialistes, quant à eux, ne sont pas toujours disponibles et la majorité exerce dans le privé, ce qui est sujet à des dépassements d'honoraires. Tout cela fait que de nombreux patients ne se font plus soigner ou vont dans d'autres régions pour obtenir un rendez-vous médical plus rapidement. D'autres encore se ruent aux urgences, souvent implantées dans les hôpitaux publics. Ces services sont confrontés à un afflux de patients bien supérieur à leurs capacités d'accueil, d'autant que de plus en plus de

lits y ferment. Les temps d'attente sont donc élevés avant la prise en charge et les structures d'accueil souffrent d'une pression constante. L'une des solutions les plus développées ces dernières années pour désengorger les urgences mais surtout pour vaincre le désert médical réside en les maisons de santé pluridisciplinaire (MSP), gérées par les collectivités. Au nombre de 125 en Centre-Val de Loire, elles permettent un exercice regroupé des professionnels de santé au service de la population. Elles sont généralement installées dans les territoires les moins pourvus en médecins. Néanmoins, actuellement, elles ne résolvent pas seules le manque de médecins généralistes et spécialistes.



Les Groupements Hospitaliers de Territoire en région Centre-Val de Loire



Un management trop vertical ?

Selon l'étude de la Région Centre-Val de Loire et du CESER, il existe un déficit généralisé de personnels permanents dans les établissements hospitaliers du territoire : le taux de contractuels explose et l'hôpital a recours à du personnel intérimaire, perçu comme profitant de la pénurie de main-d'œuvre disponible dans leur spécialité pour avoir des exigences financières démesurées. Le coût de ce recours aux personnels non titulaires s'avère très lourd budgétairement. Ces disparités de rémunération pour des activités identiques peuvent être perçues comme un manque de reconnaissance pour le personnel permanent. Elles sont exacerbées par le recours à des médecins titulaires d'un diplôme étranger, mais qui peuvent exercer sous certaines conditions en centre hospitalier. À ces difficultés s'ajoute une communication managériale mal perçue, voire défailante. Les personnels souhaiteraient être plus associés et impliqués dans la transformation de l'hôpital public, loin des dictats financiers. Pour l'heure, aucune solution d'urgence n'a été trouvée pour améliorer les conditions d'exercice en milieu hospitalier.



L'hôpital public et la clinique privée tentent de collaborer

Afin de gérer les afflux de patients mais aussi de gérer les budgets, les établissements de santé publics et privés s'associent de plus en plus. Ce système se développe à Blois, à Tours et encore à Orléans.

Le Plan Santé 2022 fixe les priorités du gouvernement en matière de santé. Sur le terrain, l'innovation est à la manœuvre : les usagers comme les médecins, doivent devenir acteurs de leur parcours de santé mais aussi du système même de santé. L'Agence régionale de santé (ARS) se charge du pilotage régional de ce programme et coordonne les différentes activités, attribue les budgets de fonctionnement des établissements de santé publics et privés.

Aujourd'hui, des rapprochements s'opèrent déjà entre ceux-ci, mais ils se heurtent à des modes de fonctionnement très différents. « Le privé a un manque de visibilité dans la crise globale du système de santé français, avance Nicolas Corneau, président du directoire de la polyclinique de Blois. On ne parle que des difficultés de l'hôpital public et jamais des structures privées. Or, l'hôpital public, même s'il fait face à de réelles difficultés, ne peut pas mourir, contrairement à une clinique privée. L'offre de santé privée couvre 40 % des besoins. » Il ne s'agit pas d'opposer les deux systèmes mais de trouver un fonctionnement permettant d'assurer une offre de santé satisfaisante sur tous les territoires en l'adaptant de la façon la plus pertinente possible aux spécificités locales. En 2006, la polyclinique de Blois a notamment créé un service d'urgence où se rendent 12 000 patients chaque année. Il permet de désengorger un peu les urgences de l'hôpital public qui ne pourrait pas absorber ce nombre de malades.

Quand le privé « fait office de service public »

Parfois, certaines cliniques tissent de forts liens avec les hôpitaux publics. Dans le service néphrologie (diagnostic et traitement des maladies rénales) de la polyclinique de Blois, des conventions ont été passées avec le Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Tours et son centre de transplantation rénale. Dans le Loir-et-Cher, seuls cinq néphrologues assurent une astreinte 24h/24 et 7/7 jours car cette spécialité n'est pas représentée à l'hôpital de Blois : « nous devons être



Nicolas Corneau.

“ Le privé a un manque de visibilité dans la crise globale du système de santé français... ”

joignable et faire office de service public », explique le docteur Apkosso Kodzo, néphrologue bloisais. Selon lui, il n'y a pas de problème sur le plan médical au contraire du plan administratif. Plus de la moitié de ses malades sont diabétiques et sont sous insuline du matin au soir, tous les jours. « Depuis la mise en place du parcours de soins, nous devons tout transférer au médecin généraliste, explique le spécialiste. Mais si les infirmières sont présentes sur le terrain, nous manquons de médecins de proximité... » Les spécialistes rédigent donc des ordonnances aux malades, à la place des médecins généralistes.

Les collaborations entre le secteur public et l'offre de soins libérale doivent améliorer l'accès aux soins et la qualité des soins. Plusieurs axes sont possibles, notamment la mise en commun d'une activité logistique, d'un équipement médical et encore de tout autre moyen humain, financier, mobilier, immobilier, matériel ou immatériel. Ce nouveau système de partage, appelé groupement de coopération sanitaire, est relativement soutenu par les pouvoirs publics. En Centre-Val de Loire, depuis 2011, il en existe

de médecins entre le Centre hospitalier régional d'Orléans et la Maison de santé pluridisciplinaire de La Source, à Orléans.

Le monopole public de la formation

En Centre-Val de Loire, le numerus clausus va évoluer à la fac de médecine de Tours. Il devrait passer de 250 à 300 places et donc médecins formés chaque année. Chaque étudiant en médecine, une fois interne, doit suivre un stage pour apprendre parfaitement son métier de demain. Pourtant, « dans la période de formation, le privé est inexistant, précise Nicolas Corneau, président du directoire de la polyclinique de Blois. L'interne peut devenir professeur de médecine s'il choisit une carrière universitaire, devenir chercheur, publier... Il peut aussi choisir d'exercer dans une structure publique ou privée pour opérer, soigner ses patients... On se bat aujourd'hui pour que soit imposé aux internes un passage par un établissement privé ».



Le Docteur Apkosso Kodzo, néphrologue à la polyclinique de Blois, travaille étroitement avec le CHRU de Tours.



Le personnel de santé défend l'accès aux soins

Que ce soit dans le public ou dans le privé, les infirmiers, médecins et encore aides-soignants demandent plus de moyens humains et matériels pour soigner la population.

La Région Centre-Val de Loire souhaite améliorer l'accès aux soins sur son territoire. Elle n'en demeure pas moins impactée par les manifestations et par les grèves dans le milieu hospitalier, que ce soit au Centre hospitalier régional d'Orléans, à l'hôpital public de Blois et au Centre hospitalier régional universitaire de Tours. Ces derniers mois, le service des urgences, de la maternité, mais aussi des internes se sont mobilisés pour faire entendre leurs voix et demander des moyens pour soigner la population. Médecins, aides-soignants, psychologues, infirmiers, pédiatres... Tous, du secteur privé comme du secteur public, se sont rejoints dans les rues.

Au début de l'année 2020, une dizaine de médecins du CHRU de Tours a même démissionné symboliquement de ses missions administratives, à l'instar d'un millier d'autres médecins français. Ils dénoncent les « contraintes budgétaires » qui pèsent sur la formation, sur le quotidien de l'activité des hôpitaux publics et donc sur le traitement des patients. Ce qu'ils défendent ? L'accès aux soins pour tous.



À plusieurs reprises, les personnels de santé du secteur public et du secteur privé ont défilé dans la rue, ici à Tours.



Chamboul'tout dans l'organisation

Désormais, l'offre de soins devrait se faire à partir du besoin de chaque territoire via une communauté de professionnels de santé organisée. C'est un virage à 180° dans la mesure où les hôpitaux de proximité existants seraient de nouveau équipés en plateaux techniques : 1 000 communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sont envisagées à l'horizon 2022. La mission des hôpitaux de proximité devrait être d'ap-

porter un appui aux professionnels de santé de ville et aux autres acteurs de soins du territoire (Ephad, services de soins à domicile...). Les soignants libéraux pourraient hospitaliser leurs patients dans un hôpital de proximité dès lors qu'ils feront partie de la commission médicale de l'établissement. Ils partageraient ensemble la responsabilité du projet santé territorial.

Plusieurs projets de recherches sont financés au CHU de Tours

À Tours, le centre hospitalier régional universitaire est notamment reconnu pour ses chercheurs. Cette année, neuf projets de recherche ont été sélectionnés par la Direction générale de l'Offre de Soins.

Chaque année, la Direction générale de l'Offre de Soins (DGOS) lance plusieurs appels à projets à destination des professionnels de santé et des établissements de santé. L'un d'eux, lancé en 2019, a été un véritable succès pour le centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Tours : neuf projets de recherche ont ainsi été retenus, soit deux fois plus que l'année précédente. Plusieurs domaines sont donc aidés, dont la dermatologie, la pédopsychiatrie, la médecine intensive en réanimation, l'anesthésie et encore la gynécologie obstétrique. Ils obtiennent ainsi un financement d'un montant total de 3,5 millions d'euros. Pour le CHRU de Tours comme pour les chercheurs sélectionnés, l'enjeu

est de taille : il permet d'« assurer la poursuite du développement de la recherche clinique et translationnelle au service des patients et de la santé ». Le dynamisme de l'activité de recherche et la qualité des travaux réalisés dans de nombreuses disciplines médicales et paramédicales s'illustrent en partie grâce à cet appel à projets. Déjà, en juillet 2018, l'établissement tourangeau est devenu le Centre national de coordination du dépistage néonatal juste après avoir été retenu lors d'un appel à projet de la DGOS, preuve d'une certaine expertise.

Environ 1000 projets de recherche clinique sont en cours, chaque année, au CHRU de Tours

Grenelle de la santé et Agence d'attractivité en Loir-et-Cher

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher a annoncé le lancement en 2020 d'un Grenelle de la santé pour répondre à la préoccupante question de la démographie médicale. « Nous manquons de médecins et notre territoire présente déjà des zones préoccupantes où les professionnels de santé sont partis, sans être remplacés », a expliqué le président Nicolas Perruchot, lors de la cérémonie des vœux. Différents rendez-vous seront donc organisés avec des élus, l'Agence régionale de santé, des méde-

cins généralistes et spécialistes... Une conférence de lancement aura lieu au printemps, puis une série d'ateliers se dérouleront sur les problématiques posées tout au long de l'année. Par ailleurs, une Agence d'attractivité sera opérationnelle au printemps afin d'apporter des solutions à la pénurie de main d'œuvre dans différents secteurs avec les acteurs locaux. Elle travaillera également à attirer en Loir-et-Cher des médecins, des étudiants en médecine ou encore des professionnels de santé

*Dossier santé. Propos recueillis par Jean-Pierre Terrien et Claire Seznec
Rédaction Claire Seznec et Chloé Cartier-Santino*



La Carsat accompagne les chefs d'entreprise pour les aider à prévenir les risques professionnels

Une des trois missions de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, c'est de prévenir les accidents du travail et des maladies professionnelles. Pour cela, l'organisme accompagne les entreprises dans leur démarche d'aménagement des postes de travail. Témoignage de Benjamin Clément, patron du restaurant Don Camillo à Orléans, qui a bénéficié de son aide.

Sur un salon professionnel, Benjamin Clément, patron du restaurant orléanais Don Camillo, entend parler de matériel qui améliorerait nettement le confort de travail de ses salariés et diminuerait le risque d'accident. Il apprend par exemple que le simple fait d'essuyer des verres toute la journée entraîne 17 000 arrêts de travail par an ! Le montant du devis qui lui est alors transmis est trop élevé pour qu'il puisse se permettre de le financer seul. On lui parle alors de la Carsat. En effet, chaque jour, les contrôleurs de sécurité et les ingénieurs conseil de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) accompagnent et conseillent les entreprises sur le terrain, pour les aider à préserver la santé et la sécurité des salariés. En 2019, la Carsat Centre-Val de Loire a accompagné 2871 chefs d'entreprise. Pourquoi pas lui ?

En avril dernier, il démarre la rédaction d'un contrat de prévention. « Un accompagnement sur-mesure, expose Jacques Nardin, ingénieur conseil à la Carsat qui s'est occupé de ce dossier. En général, 30 à 40 % de l'investissement prévu pour améliorer la sécurité d'un établissement quel qu'il soit est pris en charge. Le pourcentage de l'aide est défini en fonction de la valeur du service rendu en termes de prévention. » Ainsi, sur un devis de 37000 euros hors taxes, l'aide de la Carsat s'est monté à 14000 euros. De plus, le restaurateur a bénéficié d'une formation sur la prévention et la sécurité : « Ça a été un cheminement de pensée. Ça m'a impacté. »

La sécurité dans le travail, un argument pour recruter

Un sol antidérapant a été posé dans la cuisine, une braisière, appareil qui évite l'utilisation de casseroles et de poêles et diminue le risque de brûlures et le port de charges lourdes, installée ainsi qu'un osmoseur qui évite d'avoir à essuyer les verres (un geste répétitif qui peut provoquer des troubles musculo-squelettiques) et un lave-vaisselle à capot qui se



Benjamin Clément présente ses nouveaux équipements, financés en partie grâce à une aide de la Carsat.

“ La sécurité dans le travail, un argument pour recruter ”

charge et se décharge sans que l'employé n'ait à se baisser. « Sans l'aide de la Carsat, je n'aurais pas pu mettre en place ce nouveau matériel », déclare Benjamin Clément. Or, il l'affirme : « le confort dans le travail est un vrai argument pour recruter. »

Alors, satisfait Benjamin ? Plutôt oui ! Depuis que les travaux ont été réalisés, son chiffre d'affaires a augmenté de 30 % et « le nouveau matériel y est pour beaucoup ! Il apporte la régularité dans la préparation du produit nécessaire pour faire

de la qualité. » Et s'il achetait une nouvelle affaire, sa première action serait bien évidemment d'appeler la Carsat pour bénéficier de son expertise dans l'aménagement de son local en termes de prévention !

E.C



Quid du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) en entreprise

À l'exception d'un faisceau de recommandations parues au Journal Officiel, il n'existait à ce jour aucune exigence formelle, législative ou réglementaire, en termes d'équipement en DAE.

Les différents Ministères (Santé, Intérieur, Sports) ont fait paraître de nombreuses recommandations. Elles concernent les collectivités (et établissements publics accueillant des sportifs), employeurs et E.R.P. (établissement recevant du public).

Concernant les entreprises, l'analyse et l'interprétation du Code du Travail ont tendance à démontrer qu'une absence d'équipement peut être reprochée au dirigeant. Les DAE ne sont donc pas obligatoires dans toutes les entreprises. Pourtant, selon le Code du Travail* : les lieux de travail doivent être équipés d'un matériel de premier secours facilement accessible dont le contenu doit permettre d'effectuer les premiers soins. Il s'agit la plupart du temps de trousse de secours



dont l'emplacement doit être signalé et connu des salariés.

Si la réglementation n'impose pas de disposer obligatoirement de défibrillateur comme moyen de secours, la responsabilité de l'em-

ployeur pourrait être engagée en cas d'accident cardiaque, car il doit assurer la santé physique de ses salariés.

L'État a donc mis en place des obligations d'équipements pour les établissements qui accueillent du public.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les établissements de catégories 1, 2 et 3, c'est-à-dire des établissements qui accueillent entre 301 et 1501 personnes doivent obligatoirement être équipés. Le 1^{er} janvier 2021, ce sera également le cas pour les établissements de catégorie 4 (300 personnes et au-dessous), puis avant le 1^{er} janvier 2022 pour certains de catégories 5, établissements qui sont sous le seuil d'assujettissement.

Réglementation concernant la formation à l'utilisation du défibrillateur

Il n'existe aucune loi imposant une formation préalable à l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE). Sinon, il ne pourrait pas y avoir de défibrillateurs dans la rue. L'utilisation du défibrillateur étant très simple, c'est surtout aux gestes et postures de la chaîne de survie que les gens doivent se former, les gestes du massage cardiaque étant cruciaux.

* L'article R. 4224-14 du Code du Travail

Être AIDE-SOIGNANT c'est AUTANT RECEVOIR que DONNER



#JEDEVIENS AIDE SOIGNANT

Vous avez plus de 17 ans et vous êtes attiré par les métiers d'aide à la personne.

Vous souhaitez être formé au métier d'aide soignant.

En Centre-Val de Loire, environ **1 070 places de formation** sont proposées réparties sur **16 instituts de formation.**

Pour connaître les modalités d'accès à cette formation : **centre-val-de-loire.paps.sante.fr**





ENEDIS : priorité absolue à la sécurité

Enedis et le Réseau de Transport et d'Electricité (RTE) sensibilisent et informent régulièrement, le grand public mais aussi les professionnels sur les risques aux abords des ouvrages électriques. Enedis et RTE s'attachent ainsi à améliorer constamment la sécurité du grand public, de leurs salariés et de leurs prestataires.

Les messages de leurs campagnes de prévention s'adressent notamment aux publics dont les activités peuvent présenter des situations à risque : les pêcheurs, les agriculteurs, les professionnels du secteur du bâtiment et des travaux publics, les amateurs de sports aériens, les bricoleurs, etc.

Qu'elles soient aériennes ou souterraines, les lignes du réseau présentent en effet un certain nombre de risques. Il est donc nécessaire de respecter des règles de sécurité strictes à proximité des installations électriques.

Pour les professionnels du BTP par exemple plusieurs outils ont été mis à disposition :

Protys

Protys demeure le point d'entrée pour rédiger les déclarations et faciliter les démarches entre les exploitants et les maîtres d'ouvrages et entreprises. Créée par un consortium regroupant des exploitants de réseaux tels qu'Enedis, cette plateforme offre un système d'échanges totalement dématérialisés.

Réseaux et canalisations

Pour que les travaux (voirie, amé-



nagement, construction...) se déroulent en toute sécurité et n'endommagent pas les réseaux aériens, souterrains voire subaquatiques, il existe un télé-service « Réseaux et canalisations ».

Le télé-service « Réseaux et canalisations » permet de :

- de connaître les réseaux et les exploitants concernés ;
- d'accéder aux éléments nécessaires pour élaborer les déclarations de projet de travaux (DT) et des déclarations d'intention de commencement de travaux : plans des

zones d'implantation des réseaux, formulaires de déclaration.

Les distances de sécurité

Lorsqu'un professionnel intervient sur le réseau ou à proximité de lignes électriques, il est indispensable de respecter certaines règles et distances de sécurité.

Le gouvernement a fixé les dis-

tances de sécurité à respecter à proximité du réseau par un arrêté consultable sur le site : www.legifrance.gouv.fr

La Prévention Santé Sécurité au sein d'Enedis

Au sein d'Enedis, la sécurité est la priorité absolue, pour les salariés tout autant que pour les tiers et les entreprises prestataires. Le partage et la transparence sur les accidents, les presque-accidents et les situations à risques sur les chantiers sont encouragés et valorisés.

C'est aussi dans cet esprit de partage et de confiance qu'Enedis et les entreprises prestataires se sont engagés à promouvoir une politique de prévention sécurité intégrée commune et à développer une démarche de vigilance partagée auprès de l'ensemble de leurs salariés.

Pour en savoir plus :

<http://www.electricite-prudence.fr>

<https://www.enedis.fr/reduire-les-risques-electriques>



www.lepicentre.online

L'ÉPICENTRE

Le média de l'actualité économique et sociétale du Val de Loire

En février 2020, retrouvez nos 3 éditions : 37 / 41 / 45

Distribué à 30 000 exemplaires, en points de dépôts et en routage

Pour recevoir L'Épicentre directement dans votre entreprise, contactez-nous :

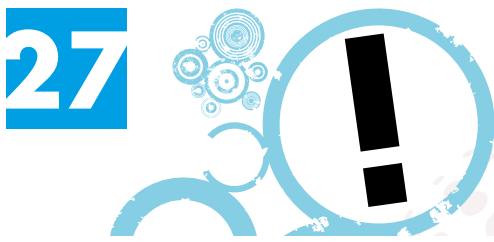
contact@lepicentre.online

Mensuel

Gratuit

32

PAGES



Pour vos offres d'emplois, contactez L'Épicentre au 07 57 90 23 15



Un Directeur de Siège (H/F) CDI

Situé à Saint-Pryvé Saint-Mesmin (45) à pourvoir dès que possible. Sous l'autorité du Directeur Général de l'APIRJSO LA COURONNERIE, plusieurs missions vous seront confiées.

Missions :

Management : • Management de l'équipe du siège dans son ensemble
• Suivi des dossiers (développement/communication)
• Validation des demandes de congés et modifications horaires du personnel du siège
• Veiller à la bonne organisation du siège afin d'assurer la continuité de service auprès des établissements Financier

• Gestion des Grands Comptes (assurances, téléphonie, informatique...)
• Alimentation et validation du Budget Prévisionnel et Compte Administratif du siège • Validation des reportings

• Mise en place et référent des procédures comptables
• Gestion du patrimoine immobilier
• Relations avec les tiers : banques, fournisseurs...
• Garantir les échéances concernant la transmission des tableaux de bord aux établissements (immobilisa-

tions...)

RH : • Contrôle des bulletins de paies du siège 20/12/2019 • Gestion des conditions de travail (QVT) • Mise en place de la GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) • Mise en place et référent des procédures internes de contrôles RH • Animation des réunions du personnel du siège • Démarche qualité et enquêtes de satisfaction auprès des établissements • Veille réglementaire (contrats de travail, décrets ou avenants en lien avec la CC66 ou 51) à destination des établissements • Animation des instances IRP (CSE...)

• Bonne maîtrise des conventions collectives 66 et 51

Profil recherché :

• Vous êtes titulaire d'un BAC+5, avec minimum 6 ans d'expérience sur le poste de Directeur d'Établissement.
• Vous êtes rigoureux, autonome, discret, et êtes doté de capacité managériale.
• Connaissance approfondie du secteur médico-social.

Envoyer CV ET LM à
assistantdirection@apirjso.fr
Service Ressources Humaines
3 Rue des Moines - BP 10155
St-PRYVE 45161 Olivet Cedex



BGE 41 - Assistant(e) pôle Formation CDI

Missions principales :

- Organisation administrative de la formation
- Informer le public et les partenaires sur les dispositifs de formations ou d'ateliers
- Gérer le suivi administratif en lien avec le Conseil Régional ou autres financeurs
- Accueil des publics et des stagiaires
- Réaliser et suivre les dossiers de rémunération des stagiaires
- Réaliser et suivre les dossiers de prise en charge par les différents fonds de formation logistique et maintenance
- Réserver et aménager les salles pour les actions de formation
- Actualiser les informations mises à disposition dans les espaces communs

Caractéristiques du poste : Poste en CDI à temps plein, basé à Blois, à pourvoir immédiatement. Permis B obligatoire. Rémunération selon profil et expérience. Avantages : chèques déjeuner, prévoyance et mutuelle.

CV et lettre de motivation
à l'attention de sophie.libier@ismer.fr



Agent de sécurité SSIAP1, en charge de la surveillance incendie et de l'accueil

Agent de sécurité SSIAP1, en charge de la surveillance incendie et de l'accueil (H/F - CDD)
Dans le cadre d'un contrat d'avril à novembre, vous assurez la prévention, la sécurité incendie et la sécurité du public dans la Maison de la magie.

Conditions de recrutement

- SIAP 1 en cours de validité, SSIAP 2 apprécié ;
- SST et habilitation électrique en cours de validité ;
- être déclaré(e) apte médicalement au poste à pourvoir ;
- posséder un extrait de casier judiciaire vierge au bulletin n°2 (avoir une absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions).

Vous pouvez postuler par mail (recrutement@blois.fr) ou par voie postale (monsieur le maire, direction des Ressources humaines, Hôtel de Ville, 41012 Blois cedex).

Postulez avant le 15 février 2020



Chef de cuisine à Blois

Loir et Cher (41), France

Identification du poste :

- Localisation fonctionnelle : Direction Générale Adjointe Aménagement du Territoire
- Rattachement hiérarchique : Direction de l'éducation
- Affectation : Collège « Blois Vienne » 61 rue des Métairies - 41000 Blois

Finalité du poste :

Le Conseil départemental recrute pour le collège « Blois Vienne » à Blois le(la) chef(fe) de cuisine. Sous la res-

ponsabilité du chef d'établissement et de l'adjointe-gestionnaire, il/elle assure la restauration scolaire de l'établissement. Selon l'organisation établie au sein du collège d'affectation, le(la) chef(fe) de cuisine se voit confier tout ou partie des missions principales présentées ci-après. Il(Elle) participe au fonctionnement du collège à travers l'encadrement des agents du service de restauration et la gestion des stocks alimentaires. Il(Elle) assure la responsabilité de l'hygiène et de la sécurité alimentaire.

Pour postuler : <http://www.le-loir-et-cher.fr/services-en-ligne/travailler-entreprendre/offres-emploi/>



PLONGEUR (H/F) CDD 35 h 41700

Compétence :

Plonge vaisselle du service restauration et vaisselle des ustensiles batterie cuisine, grosse vaisselle liée à la préparation des plats. Travail en horaires coupés 11h 15h 18h fin de service. Nombre d'heures : 35h
Secteur : 41700

Vous pouvez nous adresser votre CV et lettre de motivation sur met.partages@metierspartages.com

ou nous contacter au
02 54 56 64 08 pour plus
d'informations

SERVEUR - SERVEUSE BLOIS (41)

Compétence :

Accueil, installation des clients. Prise de commandes et service. Encaissements.

Nombre d'heures : 39
Secteur : BLOIS



La Fabrique Opéra Val de Loire réenchante *La Traviata*

La Traviata... Ce nom vous dit forcément quelque chose ! Un opéra, oui, mais vous vous creusez la tête pour savoir qui l'a composé... Verdi, c'est ça ! La Fabrique Opéra Val de Loire vous propose de découvrir cette œuvre majeure, quintessence du romantisme. Vous avez forcément déjà fredonné un air qui en est issu !

Après *Carmen*, *La flûte enchantée*, *Aïda*, *My fair lady* et *Faust*, la Fabrique Opéra Val de Loire proposera, du 27 au 29 mars, au Zénith d'Orléans, des représentations du célèbre opéra de Verdi, *La Traviata*.

Nous partons au milieu du XIX^e siècle. Violetta est la plus célèbre courtisane de tout Paris. Mais la jeune femme est malade et ses jours sont comptés. Lors d'une fête, on lui présente Alfredo, un jeune homme épris d'elle. D'abord réticente aux sentiments que lui porte Alfredo, la courtisane se laisse finalement séduire. Mais le père d'Alfredo va venir troubler leur bonheur, et, profitant de l'absence de son fils, persuade Violetta de quitter celui-ci pour l'honneur de sa famille...

Adapté du roman d'Alexandre Dumas fils, *La dame aux camélias*, *La Traviata* était encore il y a peu l'opéra le plus joué au monde. Peut-être parce qu'il incarne la quintessence du romantisme ? Presque tout y est : une histoire d'amour contrariée, le sacrifice pour l'être aimé et la rédemption dans la mort... Peut-être aussi parce qu'il s'agit d'un drame à taille humaine, ou parce que l'œuvre enchaîne les « tubes » à un rythme impressionnant, au point que le spectateur qui n'aurait jamais vu d'opéra connaît déjà au moins la moitié des airs de *La Traviata*... Ou parce que, tout simplement, c'est l'un des plus grands chefs-d'œuvre de l'opéra...

Faciliter l'accès du plus grand nombre à l'art lyrique

Depuis cinq ans, La Fabrique Opéra Val de Loire poursuit un double objectif : créer à Orléans un opéra par an, à destination de tous (public averti ou néophyte, jeunes ou moins jeunes...) tout en mettant au cœur du projet l'idée de coopération. Il s'agit d'impliquer dans ce projet d'opéra différents acteurs du territoire régional en faisant collaborer des professionnels, des amateurs et des élèves issus d'établissements scolaires locaux. Au sein de ce projet, tous ont la même ambition : celle de présenter au public de la région Centre-Val de Loire un opéra de qualité, répondant aux exigences du genre, dans une salle populaire comme le Zénith d'Orléans.

E-C.



Faust, l'opéra monté l'an dernier par La Fabrique Opéra Val de Loire.



Répétition très studieuse du chœur de *La Traviata*.



Une œuvre accessible

Après être passée par le français, l'allemand, et l'anglais, La Fabrique Opéra Val de Loire revient à l'italien avec *La Traviata*. Afin que l'histoire soit parfaitement compréhensible, et pour que le public puisse profiter pleinement de l'action, des décors et des costumes sans que le surtitrage ne détourne son attention, les metteurs en scène ont choisi d'introduire une narration ou des dialogues en français entre différentes parties de l'œuvre.



Les élèves du lycée Gaudier-Brzeska en charge de la réalisation des décors en bois.



Une Exposition



« Loup y es-tu ? » Jusqu'au 7 février

La Maison de la Forêt de l'Agglomération Montargoise présente une exposition ludique et créative « Loup y es-tu ? »

Persécuté depuis des siècles, le loup souffre d'une mauvaise réputation. Mais savez-vous qui est vraiment le loup, comment il vit... Cette exposition dresse un portrait complet du mammifère avec une dizaine de manipulations, jeux divers et variés, panneaux didactiques afin de mieux le connaître et apprécier cet animal mythique.

- Adulte plein tarif : 4 €
- Tarif enfant (de 7 à 18 ans) : 2 €
- Gratuit (-7 ans)

Maison de la Forêt, rue de l'Église 45200 Paucourt
02 38 98 17 59 • www.agglo-montargoise.fr

Un Festival



« Les Fabriques » Les 21, 22 et 23 février

Théâtre La Fabrique, Meung-sur-Loire
LES FABRICOLES, on y fabrique, on y bricole, on y rigole !!

La compagnie Krizo Théâtre repart pour une 3^e édition de ce festival festif et convivial. LES FABRICOLES, c'est la fête en hiver ! Festival familial pluridisciplinaire et intergénérationnel, pour toutes et tous.

Vendredi 21 février

17 h 30 : Compagnie Les Pêchus « Du bazar dans la dinette » Quine et Pelote veulent faire la cuisine, mais tout disparaît. Qui sont les coquins qui se servent ainsi ?

19 h : Aloha Compagnie « **BLUFF !** » avec Jean-Baptiste Pinault Il y a eu l'Arme Fatale, le Flic de Beverly Hills, Derrick, Walker Texas Rangers... et Bluff !

20 h 30 : Théâtre dans la Nuit « **Le dernier jour d'un condamné** » avec Alain Leclerc Une adaptation du texte de Victor Hugo d'une force irréprouvable, un monologue bouleversant.

22 h : Bernard Granger « **Intimerrance** »

Du gui suspendu au-dessus de la tête d'un chanteur poète et druide Bashugien...

Samedi 22 février

11 h 30 : Compagnie L'île est née « **Une médée** » avec Tamari Tchabukaidze Heiner Müller revisité, entre corps et théâtre, entre mythe et mystère...

14 h : Les Krizailleurs « **L'île des esclaves** »

Marivaux échange les costumes, le maître devient valet et le valet devient maître...

15 h 30 : Compagnie les Pêchus « **L'île au trésor** »

Les pirates de Stevenson débarquent dans la salle. Deux comédiens sur scène et le reste de l'équipage... c'est vous !

17 h : Collectif 36bis « **Tout seul mais ça va** » avec Brice Cousin

La conférence humoristique pour enfin sortir du chagrin d'amour

19 h 30 : Compagnie Idées Mobiles « **À consommer avant le** » avec Marie Lemiale et Lucie Chouvel. Chansons réalistes et lyrico-grivoises aux couleurs variées... Un solo à deux, décalé et drôle.

21 h : Compagnie Elégie « **Victor Hugo un géant dans un siècle** » avec Pierre Jouvencel. Un spectacle poétique et musical dans lequel Victor Hugo se raconte...

22 h 30 : Compagnie Fabrika Pulsion « **Avant première - Johnny pour de vrai** » avec Olivier Deweer et Vincent Viala. Pour de vrai, pour de bon, pour de bio, Johnny est toujours vivant !

Dimanche 23 février

15 h : La Troupe des Salopettes « **Cendrillon** » avec Brigitte Chemin Versions du monde entier du conte de Cendrillon. Décor ingénieux et rebondissements hippiques.

16 h : Compagnie les Pêchus « **Du bazar dans la dinette** »

Quine et Pelote qui veulent faire la cuisine, mais tout disparaît. Qui sont les coquins

qui se servent ainsi ?

17 h 30 : Centre de Danse Dauphine- Cie Muriel Herpin et Luciérnaga « **Danses contemporaines** ». Nouvelles chorégraphies, sublimes, douces et magiques, où la grâce danse avec les étoiles

19 h : Théâtre de la Fronde « **L'oiseau qui pète** » avec Jean-Marie Sirgue et Lucile Louis. Une balade malicieuse et tendre tissée de souvenirs et d'imaginaire

20 h 30 : Collectif 36bis « **Terminus** »
L'histoire d'une fille pas comme les autres, qui attend l'amour...

Pendant le festival

- Exposition de photos bizarres et étonnantes du Duo Fennek Trip

- une buvette et une mangette

- un accueil de l'équipe du Krizo Théâtre au moulin Massot et à La Fabrique

5 rue des mauves à Meung-sur-Loire.

Bref, une grosse fête artistique, folle, humaine, chaleureuse, pleine d'envies et de passions !

Une Sortie

Escape game au Château de Sully-sur-Loire

Le château de Sully-sur-Loire vous propose un escape game inédit dans un cadre historique ! Maximilien de Béthune a pour objectif de rétablir la situation financière de la France mais c'est aussi le chef de l'artillerie. Pour avancer dans ses projets militaires, il fait appel à un célèbre alchimiste afin d'améliorer les caractéristiques de la poudre à canon : la rendre plus efficace et moins chère... Mais ses projets ne verront peut-être pas le jour, car Maximilien est tombé malade... en réalité, il aurait été empoisonné...

La situation est critique, son médecin ne lui donne pas plus d'une heure de vie... sauf si l'alchimiste trouve un antidote. Heureusement, il est au château !

Sur le point d'achever sa formule, l'alchimiste se fait poignarder par un inconnu qui criait : « au nom de la Sainte Église Romaine et Catholique ! »

Vous, jeunes apprentis alchimistes, vous n'avez pas le choix. Il faut prendre le relais de votre maître, finir la préparation de l'antidote et sauver Maximilien de Béthune ! Vous avez une heure, peut-être moins... faites vite !

Informations pratiques

Accessible aux adultes et aux adolescents de plus de 16 ans, les 10-16 ans doivent être accompagnés d'un adulte. 4 à 6 joueurs. Durée de jeu : 1 h

Prix : 25 € par personne (le prix comprend également l'entrée au château)

Réservation obligatoire par téléphone au 02 38 36 36 86 ou par mail à chateau.sully@loiret.fr

N'hésitez pas à nous contacter !



Un film

« L'envol de Ploé » Mercredi 19 février 16 h



Espace Scénique de Monttison
L'envol de Ploé De Arni Asgeirsson Pour les pluviers, le temps de la migration vers le sud a sonné. Mais Ploé ne sait toujours pas voler et décide de traverser « la terre de glace », espérant pouvoir atteindre la « Paradis Valley ». En chemin, il rencontre Giron, un bel oiseau dont les ailes ont été abîmées. Les deux amis vont alors rivaliser d'audace pour surmonter, ensemble, les dangers de l'hiver arctique. Durée : 1 h 23.



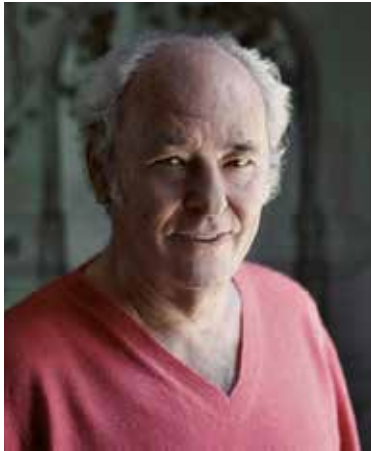
Concerts

**« Blankass de retour sur scène ! »
Vendredi 7 février à 20 h 30**


La Ferté Saint-Aubin à l'Espace Madeleine Sologne, Chanson française, accordéon et rock rebelle...

Dans son nouvel opus sorti en 2019, Blankass s'affirme et devient plus accrocheur et revendicatif avec des guitares électriques plus rageuses, un accordéon toujours présent et un rock bastringue efficace.

Billetterie : FNAC - Office de Tourisme - Mairie.
Infos : 02 38 64 83 81 / Concert debout.

**« Soirée spéciale Maxime le Forestier »
Jeudi 13 février à 20 h 30**


Montargis, Hôtel De France 54, place de La République
On croit connaître par cœur Maxime le Forestier...

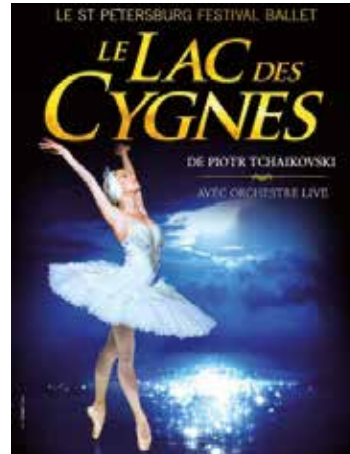
« Les Agités du Bocage », collectif d'artistes complémentaires et complices, nous prouvent le contraire, en revisitant un répertoire exigeant, au fil du récital plein de couleurs et d'ambiances différentes.

Participation au concert : 12 € réservation sur le site www.1001fetes.net ou SMS au 06 75 88 74 28

**« Florent Gateau Quartet »
Samedi 22 février à 20 h 30**


Lailly-en-Val, Café 2 la mairie - 2 rue de la mairie
Chanson française réaliste ! « Florent Gateau quartet » nous fait vivre des instants hors du temps où l'émotion se retient, effleure et tout à coup nous saisit. Contrebasse, clarinettes, piano, guitare et percussions s'accordent pour donner un écran à la voix ronde et chaleureuse. Une danse métissée nous mène dans un univers où la mélancolie s'habille de malice, les fêlures de sensualité et quand la tête s'obstine, les pieds partent de l'avant. 02 38 44 59 56 • 06 80 59 53 70
contact@cafe2lamairie.fr • cafe2lamairie.fr

Spectacles

**« Le Lac des Cygnes »
Mardi 4 février à 20 h**


Zénith d'Orléans. Ballet classique en deux actes et 4 tableaux. Musique de Piotr Tchaïkovsk et Chorégraphie de Marius Petipa.

L'histoire d'amour du prince pour une jeune fille, transformée en cygne par un sorcier, est un sujet fantastique où la danseuse principale a un double personnage à jouer et à danser : Odette, cygne blanc, lyrique et poétique et Odile, cygne noir, maléfique et fatal. C'est l'école russe de danse classique, l'école d'excellence de Saint-Petersbourg, que les spectateurs pourront voir sur scène. Les danseurs ont été formés dans les meilleures écoles de ballet de Russie d'après la méthode Vaganova de Saint-Petersbourg.

<http://www.az-prod.fr>
Infos réservation : AZ PROD 02 47 31 15 33 et points de vente habituels.

**« Vous voulez rire »
Samedi 8 février à 15 h**

Spectacle des Frères Duchoc à l'Auditorium Boris Vian à Fleury-les-Aubrais.
Un castelet, deux marionnettistes, des espèces animales et une tribune... Chacun souhaite plaider sa cause, mais le constat est sans appel... L'asticot se trouve trop petit, la baleine trop grosse, l'homme a peur de la mort et la mort a peur du vide...



Bref... personne n'est content... et l'herbe semble décidément toujours plus verte dans le pré du voisin. À chacun ses frustrations, ses angoisses, ses rêves de liberté. Mais alors être heureux... mission impossible ? Le bonheur... un Graal hors de portée ? Et si le bonheur c'était simple... Trop simple pour qu'on le remarque ?
Centre culturel La passerelle à Fleury-les-Aubrais.

**« Un fil à la patte »
Samedi 15 février à 20 h 30**

Artenay, Musée du Théâtre Forain. Comédie de Georges Feydeau
La veille de son mariage avec Viviane, Bois d'Enghien tente sans succès de rompre avec sa maîtresse, la célèbre chanteuse de music-hall Lucette Gautier. Mais sa future belle-mère, la baronne Duverger, invite la vedette à chanter lors de la cérémonie. Lucette accepte sans savoir que le futur marié n'est autre que son amant...



Pour compliquer le tout, débarquent à l'improviste : un clerc de notaire un peu benêt, un général sud-américain amoureux de Lucette et très jaloux, un homme du monde à l'haleine discutable... Tout ce petit monde se retrouve chez la baronne qui a bien du mal à tenir sa fille, particulièrement éveillée et qui trouve son fiancé bien trop sage. Bois d'Enghien réussira-t-il à se débarrasser de son fil à la patte ?

Paillettes, music-hall et charleston sont au rendez-vous de cette comédie si bien ficelée par Feydeau ! http://www.musee-theatre-forain.fr/Un_Fil_a_la_patte.htm
Réservations à partir du 28 janvier au 02 38 80 09 73 ou par mail musee.artenay@wanadoo.fr



Sports



**« Bike and run d'Orléans »
Dimanche 9 février**

Parcours de 1,5 Km pour les mini-pousins à 12 km pour les adultes, en binôme. Un coéquipier sur un vélo et l'autre en course à pied. Sur le site de la base de loisir de l'Ile Charlemagne. Organisé par Orléans ASFAS Triathlon. Plus d'info et inscriptions : <https://protiming.fr>

Retrouvez-nous sur notre site Internet !

www.lepicentre.online



Et retrouvez toutes nos rubriques :

- L'Actu des Entreprises
- Collectivités et Territoires
- Environnement / Agriculture
- Emploi / Formation
- Tourisme
- Culture / Loisirs

Toute l'information économique et sociétale des départements de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher, du Loiret et de la région Centre-Val de Loire !

Restons connectés, suivez-nous sur les réseaux sociaux !



Journal l'Épicentre



L'Épicentre



L'Épicentre

**« Orléans Loiret Basket / Nanterre 92 Jeep Elite »
Mardi 11 février 16 h 30**



Match Espoirs à 16 h 30 (Entrée libre)
Ouverture des portes Tarif principal : 14 €
Orléans Loiret Basket, Palais des Sports
14 bis rue Eugène Vignat 45000 Orléans
Tél. 02 38 62 97 36 • Fax : 02 38 62 84 42
mail : contact@orleansloiretbasket.fr

**« Course pédestre, La Valentine Gâtinaise »
Vendredi 14 février à 18 h 30**

Montargis à 18 h 30 Place Victor Hugo
10 km en solo ou en duo (le premier part et retrouve son binôme au km 5.5 ; ils finissent ensemble, le premier coureur court donc 10 km).
Informations USM Montargis 02 38 98 15 27
<http://montargis.athle.pagesperso-orange.fr/Valentine/valentine.htm>



**250 agents
sur le terrain**

Secteur d'intervention :
Paris Ile-de-France
Yonne
Région Centre-Val de Loire



**IAMANT
NETTOYAGE**



Propreté et Services Associés

PME - PMI | Tertiaire | Immobilier | Commerce | Remise en état



Syndics de copropriété, syndics bénévoles, agences immobilières et résidences étudiantes

Nous prenons intégralement en charge le nettoyage des parties communes des résidences : entretien des cages d'escalier, des halls d'entrée, sans oublier le service de répurgation.

Nous intervenons également dans les parties privatives : remise en état après déménagement, ménage express, shampooinage des moquettes.
Remplacement du régisseur.

Tertiaire

Entretien quotidien de bureaux, locaux sociaux et administratifs.

Domaine médical et paramédical

Cabinets médicaux, cabinets dentaires, centres de radiologie, pharmacies mais aussi cliniques vétérinaires, nous font confiance pour l'entretien ménager quotidien de leurs locaux.

Surface commerciale alimentaire et autres - Entrepôt logistique

Nous assurons l'entretien des surfaces de vente, des vitrines réfrigérées, des chambres froides, ainsi que des évaporateurs.

Hôtellerie

Nous assurons l'entretien des parties communes ainsi que le ménage express et complet des chambres.

Inondation - Incendie

Dans le cadre de notre partenariat avec des assurances et des cabinets d'experts nous effectuons :

- décontamination après incendie, nettoyage des suies de l'immobilier, évacuation des déchets...
- déshumidification après dégât des eaux ou inondation (cat/nat2016) : mise en place d'appareils d'assèchement, désinfection des locaux, dépose et évacuation des revêtements...
- rénovation après sinistre (réseau d'artisans)

Remise en état après travaux

Dépoussiérage, nettoyage, décapage et traitement de tous supports.
Nettoyage des bardages sur toute hauteur.

Vitrierie

Nettoyage de la vitrerie en deux faces, utilisation d'appareils spécifiques pour travail en hauteur (système eau osmosée, perche, nacelle..).

Pour toute demande d'information, contactez nous

Tél. : 02 38 51 18 19 - Fax 02 38 66 35 47

contact : diamant45@orange.fr

Diamant nettoyage - ZAC de la Nivelle - 150, rue des Moulins - 45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin